

PROGRAMME DES 21 PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

Fonctionnement : insérer les numéros de partis dans les cases pour chacun des thèmes, puis faites votre ou vos choix à la fin. Le nom du parti associé à chacun des numéros et les sources utilisées sont révélés à la fin du document.

Thèmes	Fortement en désaccord	Un peu en désaccord	Neutre	Un peu en accord	Fortement en accord	Parti éliminé avec ce thème
Exemple : sirènes et zombies.	1 8 13 14	3 9 18 19	6 10 15	4 5 11 16	7 12 17	2
Institutions démocratiques et médias						
Relations internationales et affaires militaires						
Économie, fiscalité et travail						
Éducation et famille						
Environnement, ressources naturelles et transport						
Frontières, nations et identité						
Justice et droits fondamentaux						
Santé et activité physique						

Vote uninominal :

1. INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET MÉDIAS.

Parti 1 : Débudgétiser et privatiser CBC / Radio-Canada; cesser de donner de l'argent des taxes aux partis politiques ou les distribuer équitablement; s'assurer que tous les candidats de tous les partis sont inclus dans les débats organisés par les ondes publiques; tenir un référendum pour changer notre système électoral; rendre toutes les dépenses gouvernementales accessibles au public, ainsi que les salaires gouvernementaux de plus de \$100,000; rendre tout politicien ou bureaucrate de haut niveau accusable de crimes pour ses activités politiques; faire élire le sénat par les provinces en allouant à chacune de celles-ci un nombre égal de sénateurs.

Parti 2 : Augmenter le support financier du Bureau du vérificateur général du Canada; augmenter les amendes ou expulser de la Chambre des communes les députés et les sénateurs pour des violations de l'éthique; permettre les référendums et les initiatives citoyennes; plaider pour un changement constitutionnel pour limiter le pouvoir des tribunaux fédéraux d'intercéder dans les domaines de compétence fédérales et provinciale; appuyer une décentralisation de la fonction publique fédérale; restreindre et limiter le nombre et les types de décrets autorisés par un gouvernement pendant son mandat; appuyer la fin du financement des médias par les contribuables; appuyer le définancement de la SRC; s'opposer au contrôle et à la censure des médias sociaux par le gouvernement.

Parti 3 : Lancer un référendum national contraignant sur le Sénat, avec trois options : maintenir le Sénat dans son état actuel, abolir le Sénat ou en faire un Sénat élu; établir une limite d'emploi de 12 ans pour les cadres supérieurs et les hauts fonctionnaires; interdire aux employés fédéraux du gouvernement fédéral de diriger des entreprises privées; revoir la structure organisationnelle de la SRC pour la rendre plus efficace; couper la bureaucratie fédérale de 50% sur une période de quatre ans ; appuyer la tenue d'un référendum national exécutif sur le remplacement du système électoral; réformer le processus de détermination du nombre de circonscriptions dans chaque province; augmenter la période de campagne électorale à 60 jours et encourager une couverture médiatique large et équilibrée; rendre les subventions publiques pour les partis également accessibles et disponibles pour tous les partis enregistrés qui atteignent 0,5% des voix; faire des mensonges des candidats sur leur plate-forme et leur programme une infraction à la loi électorale passible d'amende; mettre en œuvre un vote obligatoire limité en imposant une amende de 20\$; exiger que les sondages d'opinion incluent tous les candidats inscrits; rendre possible les référendums à initiatives populaires sur la base d'un seuil de signataires (40%) ; permettre le rappel d'élus pour tout membre du parlement sur la base d'un seuil de signataires ; obliger les parlementaires à étudier une initiative législative du peuple sur la base d'un seuil de signataires ; instaurer des mécanismes permettant le vote électronique du peuple sur des projets de lois précis ; permettre au peuple d'initier un vote de non-confiance envers le gouvernement ou le premier ministre sur la base d'une pétition de 6 millions de citoyens ; supprimer le Bureau du Conseil privé en raison de son caractère non-élu ; exiger un moratoire immédiat sur le sans-fil 5g au Canada; exiger une élection partielle dans les 60 jours si un député se joint à un nouveau parti ou devient indépendant; établir un organisme non-partisan et représentatif conçu pour habiliter les Canadiens en leur donnant une voix dans les nominations gouvernementales; réduire le salaire des élus à 90 000\$; réduire les pensions des élus à 50 000\$ par année à vie; adopter des lois pour s'assurer que le vérificateur général est un poste électif; réduire la taille du gouvernement en créant un gouvernement efficace et efficient; élargir les lois concernant l'influence des lobbyistes ou des intérêts spéciaux sur les représentants élus pour inclure les avantages non financiers et indirects; encourager et soutenir les dénonciateurs qui signalent la corruption des élus.

Parti 4 : Renouveler le processus politique pour qu'il confère plus de pouvoir décisionnel au peuple et moins aux riches; financer le processus électoral en lui-même plutôt que les partis.

Parti 5 : Réduire les budgets des organismes fédéraux et les budgets des opérations gouvernementales de 10%; Limiter les dépenses à 95% du budget pour tous les ministères; réduire la rémunération de tous les députés de 20%

Parti 6 : Créer un Conseil des gouvernements canadiens à quatre volets (fédéral, provincial, locaux et autochtones) pour établir les paramètres liés au revenu minimum garanti; libérer Radio-Canada des publicités; créer une structure de taxation des géants du Web et des services de streaming qui servira à soutenir le journalisme local et la création de contenu canadien; augmenter l'accès à Internet à haute vitesse pour tous les Canadiens en mettant en place une stratégie de bande passante universelle et en continuant à exiger des taux uniformes et abordables.

Parti 7 : Interdire le financement direct des partis pour le remplacer par une taxe sur le revenu ; adopter un mode de scrutin incluant la représentation proportionnelle ; démocratiser le Sénat pour en faire une chambre élue sans partis politiques.

Parti 8 : Mettre un plafonnement des prix pour que les gens ne paient pas plus que la moyenne mondiale pour leurs factures de téléphone cellulaire et d'internet; veiller à ce que les fournisseurs offrent des forfaits de base et empêcher les factures surprises; reconnaître l'internet à haute vitesse comme un service essentiel; adopter une Déclaration des droits des consommatrices et consommateurs de télécommunications; réduire la sous-traitance gouvernementale; s'assurer que les géants du web respectent les mêmes règles que les médias traditionnels; augmenter le financement de CBC / Radio-Canada; appuyer les médias canadiens dans leur transition vers le numérique; s'attaquer aux obstacles à la participation politique des femmes en réformant le système électoral; introduire des sanctions plus sévères dans la Loi sur les conflits d'intérêts et interdire complètement les activités de financement donnant un accès privilégié; travailler avec les provinces en vue d'abolir le Sénat; mettre en place la représentation proportionnelle mixte comme mode de scrutin et établir une assemblée citoyenne indépendante débouchant sur un référendum sur le choix du meilleur mode de scrutin à plus long terme; baisser l'âge pour voter à 16 ans; mettre fin à la diffusion de la désinformation et des fausses nouvelles en ligne.

Parti 9 : Enlever les pouvoirs du CRTC et permettre plus de compétition dans les télécommunications; s'opposer à tout contrôle gouvernemental d'Internet, de la télévision et de la radio; abolition de Radio-Canada, CBC et des organismes qui encadrent les médias; diminuer le poids de l'appareil d'État en privatisant et en sous-traitant; éliminer les subventions à des partis politiques sur la base de recettes fiscales; permettre le rappel d'élus en cas de pétition d'un nombre déterminé de personnes; permettre aux électeurs de voter sur n'importe quelle mesure (initiative populaire) en période d'élection en cas de pétition d'un nombre déterminé de personnes; s'opposer à tout décret gouvernemental pour contourner le parlement.

Parti 10 : Privatiser le sénat; remplir les coffres de l'État en autorisant l'affichage publicitaire au Sénat et à la Chambre des communes.

Parti 11 : Réduire de 1 milliard le financement de Radio-Canada; nommer un ministre du Commerce intérieur dont la seule responsabilité sera de mener des études, sensibiliser le public, contrecarrer l'influence des intérêts particuliers bénéficiant des obstacles les provinces et faire pressions sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils les éliminent; réaffirmer l'autorité et le leadership du gouvernement fédéral en matière de commerce intérieur en recourant au paragraphe 91 de la Constitution.

Parti 12 : Aider les Canadiens et Canadiennes à devenir des êtres souverains, libres et autonomes.

Parti 13 : Rédiger et adopter une nouvelle constitution démocratique fondée sur un partenariat égalitaire et volontaire entre les peuples autochtones, le Québec, le peuple acadien et le Canada anglais; abolir le Sénat et le remplacer par une Chambre des nationalités; promulguer la représentation proportionnelle mixte et le droit de rappeler des députés; garantir l'égalité de traitement pour tous les partis politiques enregistrés et mettre fin aux subventions pour les partis des grandes entreprises; modifier la Loi sur la radiodiffusion afin d'accorder un temps égal à tous les partis; abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans; procéder à un recensement complet avant chaque élection et renforcer les poursuites judiciaires contre toutes les formes de suppression d'électeurs; réduire les limites de dépenses des partis politiques en lien avec les campagnes électorales; supprimer les restrictions au droit des syndicats de faire des dons aux partis politiques; appliquer l'interdiction des dons d'entreprises, y compris à des tiers inscrits auprès d'Élections Canada; abaisser le salaire des députés au salaire moyen des travailleurs; rétablir le financement de la SRC et investir dans l'Office national du film; appuyer le Réseau de télévision des peuples autochtones sans but lucratif; rétablir la démocratie et l'autonomie locale et financer adéquatement les administrations municipales; donner un statut constitutionnel et des pouvoirs d'imposition de la fortune aux municipalités; rétablir les prêts à faible taux d'intérêt aux villes et aux villages et faciliter la mise en banque des terres municipales.

Parti 14 : Instaurer une loi qui obligerait les plateformes numériques tirant leurs revenus de la publication de nouvelles à partager une part de leurs revenus avec les organes d'information canadiens; accorder 400 millions sur quatre ans à Radio-Canada/CBC pour qu'il dépende moins de la publicité et renforcer son rôle de diffuseur public; exiger que ceux ayant acheté des droits pour déployer la large bande le fassent effectivement; obliger les sociétés d'État de mettre en œuvre des rapports sur le genre et la diversité.

Parti 15 : -

Parti 16 : -

Parti 17 : Imposer les revenus des géants du Web à un taux de 3% et négocier un partage équitable des revenus avec les créateurs et les médias d'ici; encourager la participation des femmes à la vie politique en instaurant un remboursement plus élevé aux partis politiques qui font élire un nombre de femmes correspondant à la zone paritaire; donner un pouvoir punitif au commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique; réinstaurer le financement public des partis politiques afin d'éliminer toute impression ou possibilité de copinage; exiger que chaque parti en chambre rembourse chaque sou d'argent des contribuables qu'ils ont empoché avec la subvention salariale; abolir la fonction de gouverneur général; décentraliser la fonction publique fédérale.

Parti 18 : Sortir de la monarchie canadienne et des structures politiques moins démocratiques du Canada pour construire un Québec indépendant plus démocratique.

Parti 19 : Nommer un ministre pour la réduction de la paperasserie; accélérer la mise en place d'une large bande partout au pays; réduire les frais de téléphonie cellulaire et d'Internet; adopter une Loi anticorruption afin de renforcer nos lois sur l'éthique, le lobbying et la transparence; renforcer la Loi sur les conflits d'intérêts, augmenter les pénalités monétaires prévues par celle-ci et modifier le Code de conduite des députés pour les empêcher de touches des honoraires d'allocation pendant qu'ils servent; obliger toutes les sociétés et autres organisations qui font du lobbying à s'inscrire et signaler leurs réunions; interdire le lobbying par un individu ou une entité sur une question faisant l'objet d'une poursuite criminelle; procéder à l'examen de la Loi sur le lobbying et de la Loi sur l'accès à l'information; modifier la Loi sur la preuve au Canada pour assurer que la confidentialité ne peut plus être utilisée pour protéger des initiés contre des enquêtes criminelles; améliorer l'accès à l'information; protéger les dénonciateurs en créant un solide cadre législatif; si une province choisit d'élire ses sénateurs, nommer les sénateurs choisis par ce processus; nommer un ministre des Affaires rurales au Cabinet; créer un régime de redevances des médias numériques pour que les médias canadiens soient justement indemnisés pour le partage de leur contenu sur des plateformes comme Google et Facebook; mettre fin à la subvention de 600 millions de dollars aux médias; simplifier et réduire le fardeau réglementaire des radiodiffuseurs et des câblodistributeurs canadiens conventionnels.

Parti 20 : Rendre le gouvernement canadien plus transparent; prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la polarisation et la division dans la société canadienne; s'assurer qu'il y a 50% de nominations pour les femmes dans n'importe quel parti politique.

Parti 21 : -

2. RELATIONS INTERNATIONALES ET AFFAIRES MILITAIRES

Parti 1 : Défendre la liberté activement au travers le monde, pas l'avortement, la confusion dans le genre et la dette; supporter l'État d'Israël et son droit de se défendre; financer adéquatement l'armée pour une meilleure protection et valoriser les vétérans; diminuer les barrières tarifaires; combattre le terrorisme activement à l'échelle internationale.

Parti 2 : Examiner les services offerts aux anciens combattants pour s'assurer qu'ils sont correctement rémunérés; faire en sorte que les représentants provinciaux de l'Ouest soient à la table des négociations et participent à tout accord commercial qui touche les intérêts des Canadiens de l'Ouest; examiner de façon approfondie les engagements financiers pris envers toutes les organisations internationales et les Nations Unies pour limiter le soutien aux initiatives qui ne correspondent pas à nos valeurs; exclure Huawei de la participation au réseau large bande 5G du Canada; organiser une conférence internationale pour enquêter et rédiger une législation universelle pour mettre fin aux monopoles des médias sociaux.

Parti 3 : Réduire l'aide internationale de 75% ; doubler la taille de l'armée canadienne et augmenter les dépenses militaires à plus de 2% du PIB; réduire au strict minimum le financement fédéral des Nations Unies; réévaluer les accords commerciaux internationaux en fonction des intérêts du Canada; imposer un moratoire à toute opération de maintien de la paix de l'ONU auxquelles participe le Canada; interdire à l'industrie militaire canadienne de fournir des armes et de l'équipement à des pays impliqués dans des conflits; obliger deux

ans de service militaire pour les Canadiens âgés de 18 à 21 ans; établir une taxe sur les ressources naturelles importées de pays qui ont des mauvaises normes en matière de droits de la personne; établir l'obligation juridique et morale inhérente du gouvernement canadien de prendre soin des anciens combattants blessés pendant qu'ils servent le Canada; remplacer le Tribunal des anciens combattants par un tribunal indépendant composé d'anciens combattants ayant des connaissances et une expertise médicale et/ou juridiques pertinentes; ne jamais mettre nos forces armées en danger à travers des conflits centrés sur l'édification de la nation et l'exploitation économique; cesser tout financement volontaire de l'ONU et de ses filiales; examiner toutes les déclarations, tous les pactes, tous les accords, tous les traités et toutes les conventions de l'ONU dont le Canada est signataire, et n'appuyer que ceux qui sont dans l'intérêt supérieur de la population canadienne.

Parti 4 : S'opposer à l'OTAN et à NORAD pour faire du Canada une zone de paix; s'opposer à l'intégration à la Sécurité intérieure des États-Unis et aux guerres d'agression; s'opposer à la mobilisation des jeunes pour la guerre impérialiste.

Parti 5 : Respecter l'engagement du Canada envers ses alliés de l'OTAN et s'assurer que les Forces canadiennes reçoivent le financement et la formation nécessaire pour y jouer un rôle important; supprimer le calcul de la pension des militaires à la retraite et des pensions des membres de la GRC; examiner/abroger les dons et les contributions du Canada aux Nations Unies et à d'autres Nations; réparer l'actuelle Nouvelle Charte des anciens combattants et retourner les prestations à ceux qui ont défendu notre pays.

Parti 6 : Convoquer un sommet mondial semblable à la conférence de Bretton Woods; renouveler notre engagement face à l'article 10 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et le moderniser de manière à reconnaître explicitement que les objectifs climatiques doivent prévaloir sur les ententes commerciales; promouvoir l'idée que les banques centrales du monde entier et toutes les institutions financières internationales annulent la dette des pays en développement; prendre des engagements de maintien de la paix, de résolutions des conflits, d'éradication de l'esclavage et de protection des migrants et des réfugiés.

Parti 7 : Imposer des tarifs aux pays qui n'ont pas des taxes sur le carbone aussi imposantes que le Canada.

Parti 8 : S'opposer à tout tarif sur l'acier ou l'aluminium imposé par les États-Unis; augmenter les services pour les vétérans; augmenter l'aide au développement international en visant l'objectif d'y consacrer 0.7% de notre revenu national brut; renoncer aux aspects de droits de propriété intellectuelle liés aux vaccins contre la COVID-19 pour aider les pays plus démunis; appuyer le désarmement nucléaire et réitérer l'engagement du Canada pour le maintien de la paix; veiller à ce que les armes fabriquées au Canada n'alimentent pas les conflits et violations des droits de la personne à l'étranger; aider davantage les pays à faible revenu à faire face aux changements climatiques; s'opposer à la privatisation des services de base dans les Forces armées canadiennes; prioriser le soutien en santé mentale pour les militaires et leur famille; mettre en œuvre les recommandations du rapport Deschamps pour mettre fin au harcèlement et aux agressions sexuels dans l'armée; s'assurer que les Forces armées reflètent la diversité; réformer le principe d'universalité du service pour s'assurer que les militaires malades et blessés ne soient pas injustement forcés à quitter l'armée.

Parti 9 : Refuser de participer aux guerres étrangères et aux activités interventionnistes; limiter le rôle de l'armée à la protection du territoire; abolir toutes les entraves au commerce extérieur comme les barrières tarifaires; interdire les ventes d'armes à des gouvernements comme l'Arabie Saoudite; exiger que tout politique votant pour une guerre ou une intervention militaire soit envoyé aux premières lignes ou qu'il paie un montant substantiel pour l'effort militaire; augmenter la présence militaire du Canada dans l'Arctique; éliminer toute forme d'aide étrangère; repenser la relation du Canada à l'OTAN; ne plus supporter les initiatives de l'OTAN ou de l'ONU qui nuisent à la souveraineté du Canada; refuser de s'engager dans des accords de libre-échange impliquant des juridictions supranationales.

Parti 10 : Faire de la défense nationale la priorité numéro un; faire des relations internationales la priorité numéro un; ramener le pôle magnétique de la Russie vers le Canada; vendre les postes d'ambassadeurs aux plus offrants; annexer le Massachusetts pour avoir à nouveau des équipes sportives championnes.

Parti 11 : Réduire de 5 milliards l'aide étrangère au développement; concentrer l'aide internationale canadienne exclusivement sur l'action humanitaire d'urgence; inscrire dans la loi les obligations du pays envers les anciens combattants dans un Pacte militaire; rétablir la pension d'invalidité équitable que prévoyait la Loi sur les pensions et l'appliquer de manière rétroactive à 2006; entreprendre un examen exhaustif de la Nouvelle Charte des anciens combattants afin de déterminer les politiques et les programmes à conserver et de simplifier le système; pour les anciens combattants, remettre l'accent sur la garantie législative du critère de « bénéficiaire du doute » en vertu de la Loi sur les pensions; ne pas se mêler de conflits étrangers à moins d'avoir un intérêt stratégique crucial à le faire; donner la priorité aux relations avec les États-Unis; se retirer de toutes les ententes sous l'égide de l'ONU; libéraliser les échanges commerciaux avec autant de pays que possible, tout en assurant notre sécurité et en protégeant notre économie de la menace d'investisseurs étrangers potentiellement hostiles.

Parti 12 : -

Parti 13 : Promouvoir une politique étrangère de paix et de désarmement en retirant le Canada de l'OTAN et du NORAD; respecter le droit international et rejeter les changements illégaux de régime étrangers; réduire les dépenses militaires de 75%.

Parti 14 : Faire de l'engagement du Canada en faveur de la démocratie et des droits de la personne une priorité stratégique fondamentale; mettre sur pied un Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et la bonne gouvernance; faire du Canada un refuge sûr pour ceux qui font l'objet de persécution; aider davantage les Afghans qui désirent fuir leur pays; aider à mettre sur pied une Cour internationale de lutte contre la corruption; défendre la liberté d'expression, les droits des femmes et des minorités à travers le monde; augmenter l'aide au développement international du Canada chaque année d'ici 2030; donner 200 millions de doses de vaccin aux gens vulnérables dans le monde; tirer profit de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique par un nouveau carrefour fédéral; lancer une nouvelle stratégie Asie-Pacifique globale pour approfondir les partenariats diplomatiques; introduire des lois pour éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement; collaborer avec les États-Unis pour moderniser le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord; élargir la capacité du Canada à établir des ponts aériens stratégiques à courts et à long rayons; élargir la coopération et augmenter l'aide que nous fournissons à nos alliés et aux organisations internationales; rester un important contributeur aux opérations de l'OTAN; collaborer pour mettre sur pied un Centre d'excellence sur le climat et la sécurité de l'OTAN au Canada; mettre fin à la discrimination,

à l'inconduite sexuelle et à la violence fondée sur le sexe dans l'armée; collaborer avec les pays du G7, l'OTAN et des partenaires qui partagent une vision commune pour concevoir et prendre des mesures collectives contre la détention arbitraire, la coercition économique, les cybermenaces, l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques et les violations flagrantes des droits de la personne; accroître les ressources offertes aux organismes de sécurité nationale pour contrer l'ingérence étrangère; mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants; réduire les délais d'attente pour l'obtention de prestations pour les anciens combattants; lancer la première Stratégie d'emploi nationale pour les anciens combattants; collaborer avec nos partenaires internationaux pour mettre en place un impôt minimum.

Parti 15 : -

Parti 16 : Créer un fonds spécialement dédié aux vétérans; réduire notre dépendance vis-à-vis des États-Unis et aligner notre politique étrangère et notre commerce sur le reste du monde.

Parti 17 : Lancer une campagne de promotion de l'image du Québec dans le monde et un effort diplomatique pour assurer la présence de cette nation; appliquer le principe que tout ce qui est dans la compétence du Québec sur son territoire est dans la compétence du Québec dans le monde; exiger que le Québec puisse conduire lui-même toutes ses relations internationales, le Canada devant obtenir le consentement du Québec dans un enjeu relevant de ses compétences; cesser la vente de tout matériel militaire à l'Arabie saoudite; resserrer le contrôle des investissements étrangers pour mieux protéger les fleurons de notre économie; dans les discussions avec les États-Unis, se tenir debout et négocier des exemptions pour les entreprises d'ici ; suivre les recommandations du directeur parlementaire du budget afin d'embaucher le personnel suffisant pour éliminer les arriérés et faire en sorte que les vétérans francophones reçoivent leurs prestations dans les plus brefs délais.

Parti 18 : -

Parti 19 : Conclure de nouveaux accords commerciaux avec les pays qui partagent nos valeurs et respectent les travailleurs; prendre des mesures tangibles pour assurer que les Forces armées sont des milieux de travail sécuritaires et respectueux; interdire l'utilisation du matériel de Huawei afin de protéger la sécurité nationale; créer une stratégie d'approvisionnement qui rapatrie au Canada au nom de l'intérêt national (plutôt que la Chine); retirer le Canada de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures; chercher à conclure un accord diversifié entre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni; adopter une Loi sur l'enregistrement des agents étrangers pour prévenir l'ingérence étrangère; défendre le Canada sur la scène mondiale en insistant pour que les gros pollueurs comme la Chine fassent leur part; créer un groupe de travail permanent pour contrer l'ingérence étrangère; nommer un ministre de la Sécurité nationale et publique chargé de protéger les Canadiens; faire une infraction le fait qu'une entité dépensant plus de 100 000\$ pendant une année civile pour des activités politiques de toutes sortes reçoive des dons étrangers; interdire aux entités qui reçoivent des fonds étrangers de faire de la publicité avant ou pendant une période électorale; adopter une mesure législative pour décourager et sanctionner l'utilisation d'innocents civils comme boucliers humains; augmenter le financement des forces armées pour se rapprocher de 2% du PIB; favoriser la participation du Canada dans l'OTAN et ses missions; augmenter les cybercapacités de l'armée; augmenter la présence militaire du Canada en Arctique et faire de cette région la priorité en politique internationale; simplifier l'approvisionnement militaire et accélérer l'acquisition du matériel militaire des Forces armées; adopter une série de mesures pour les Vétérans; créer un Conseil sur l'intérêt national pour établir nos priorités; renforcer les liens avec nos alliés militaires, dont le Groupe des cinq, sur le plan du renseignement; renforcer l'alliance privilégiée du Canada avec les États-Unis; avancer l'idée d'un Tribunal international sur la corruption chargée de poursuivre les pires contrevenants du monde; renforcer les liens du Canada avec la Francophonie et le Commonwealth; s'opposer aux dictateurs et aux despotes dans les institutions internationales et promouvoir les droits de l'homme; contrer l'agression chinoise dans le monde et s'opposer à son gouvernement communiste; mettre l'accent sur la coopération Indo-Pacifique; s'opposer aux régimes comme l'Iran au Moyen-Orient et soutenir Israël; renouveler le leadership canadien à l'Alliance transatlantique; renforcer la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit dans les relations avec les pays de l'Amérique; établir des perspectives stratégiques sur le long terme avec les pays africains; réformer l'aide au développement international sans la réduire en améliorant l'efficacité de l'aide canadienne et en augmentant l'engagement avec le secteur du développement, le secteur privé et les diasporas; accorder l'aide au développement en priorité aux États qui combattent la corruption; établir une allocation de 250 millions de dollars destinée à l'aide pour les démocraties fragiles; réformer l'aide internationale pour assurer l'intégrité des dépenses; créer un Pacte pour la croissance postpandémie; mettre sur pied un programme afin d'utiliser des solutions canadiennes pendant les opérations d'intervention internationale en cas de catastrophe.

Parti 20 : Promouvoir le Canada en tant que leader d'opinion en matière de gouvernance environnementale et sociale; aider les pays surpeuplés par des mesures de contrôle des naissances et la planification familiale; implémenter un curriculum incluant des sujets comme le changement climatique au niveau primaire.

Parti 21 : -

3.ÉCONOMIE, FISCALITÉ ET TRAVAIL

Parti 1 : Réinstaurer la Banque du Canada dans son rôle de créatrice de la monnaie et d'agence de contrôle des banques privées ; faire des prêts sans intérêt aux provinces pour qu'elles financent leurs infrastructures ; faire de la réduction de la dette la priorité du gouvernement ; introduire un nouveau système pour donner plus de contrôle aux citoyens concernant leurs fonds de pensions; payer la dette nationale et introduire le principe des budgets équilibrés obligatoires; s'opposer à la discrimination positive et aux quotas en emploi; empêcher les grèves liées aux services essentiels; s'assurer d'une égalité de salaire à travail égal; éliminer les impôts sur le revenu pour les remplacer par des taxes de vente; cesser d'aider les sans-emplois avec des fonds publics; cesser de financer les grandes entreprises.

Parti 2 : Réduire les obstacles au commerce au Canada et faire la promotion du libre-échange entre les provinces; poursuivre les discussions sur les stratégies de développement du Nord afin d'accroître les possibilités d'emploi.

Parti 3 : Imposer un moratoire sur l'annulation de la livraison à domicile de Postes Canada et protéger ce service; s'assurer que Postes Canada fonctionne sans lien de dépendance avec le gouvernement fédéral et assurer des tarifs raisonnables et équitables; associer de façon étroite l'assurance-emploi à une réintroduction sur le marché du travail ; diminuer l'impôt des entreprises; uniformiser les normes du travail entre les provinces et les territoires; donner un revenu lié à la sécurité alimentaire en proportion du revenu individuel; modifier la Loi sur l'équité en matière d'emploi pour que les embauches soient fondées sur le mérite; appuyer la restructuration du Régime de pensions du Canada en faveur des Canadiens qui cotisent au régime en accordant aux cotisants une plus grande autonomie par rapport à leurs régimes; mettre fin aux renflouements et aux subventions des entreprises; mettre en œuvre un impôt à taux fixe des particuliers et des entreprises; réaffecter toutes les économies réalisées grâce à la réduction des dépenses des Nations Unies au remboursement de la dette fédérale croissante.

Parti 4 : Augmenter les investissements dans les programmes sociaux; arrêter de transférer de l'argent aux riches; favoriser les négociations en milieu de travail plutôt que les diktats du patronat.

Parti 5 : Ne plus imposer à titre de revenu le régime de pensions; abaisser l'âge pour commencer à recevoir le régime de pensions à 55ans, le moderniser et ajuster les montants à l'inflation soutenir les exportations vers les marchés mondiaux et construire des infrastructures qui les permettent; collaborer avec les entreprises canadiennes pour accroître leur part de marché sur le marché mondial ; réduire les dépenses gouvernementales inutiles; donner au Canada un plan viable pour rembourser sa dette nationale; ne pas créer de nouveaux impôts; réduire les impôts globaux; en commençant par la TPS (-1.25% par année); Renforcer les droits des employés sur le lieu de travail, incluant le renforcement des règles sur l'utilisation de la législation de retour au travail.

Parti 6 : Instaurer un revenu minimum garanti établi (sur les bases de la PCU) selon le coût de la vie dans chaque région; accroître l'activité économique locale; favoriser le télétravail; collaborer pour établir un salaire minimum national équitable; favoriser une économie tendant vers l'égalité de la rémunération qui ne serait pas aveugle aux différences de sexe et de race; diriger les dépenses d'infrastructure visant à stimuler l'économie vers des projets entièrement publics; créer une base de données incluant toutes les entreprises recevant une aide publique; associer les aides gouvernementales à des exigences de préservation des emplois au Canada, avec interdiction des primes excessives et des rachats d'actions très généreux; exiger que les entreprises demandant une aide publique produisent un plan de réduction de leurs GES, de leurs déchets solides et de leurs rejets toxiques, ainsi qu'un plan de contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies; interdire totalement les aides gouvernementales aux entreprises utilisant des paradis fiscaux; taxer davantage la fortune, pas seulement les revenus; soutenir davantage les petites entreprises locales; mettre fin aux partenariats publics-privés; augmenter la fabrication au Canada des produits essentiels en appliquant une stratégie de substitution des importations; développer la fabrication au Canada de produits transformés à valeur ajoutée; tendre vers des semaines de travail plus courtes; encourager les horaires flexibles dans le domaine du travail; aider les syndicats à obtenir une plus grande variété d'espaces de travail et à mieux défendre les droits des travailleurs; rendre à la Banque du Canada son rôle de prêteur principal à tous les niveaux de gouvernement du Canada; introduire un impôt général sur la fortune; abolir les échappatoires fiscales qui servent les plus riches; revoir notre politique monétaire pour que la Banque du Canada fasse des assouplissements quantitatifs.

Parti 7 : S'opposer au productivisme économique ; augmenter la protection des travailleurs du secteur privé ; augmenter l'aide du gouvernement aux petites entreprises et aux coopératives ; créer des fonds souverains permettant d'investir dans les entreprises canadiennes majeures ; développer le label « Qualité Canada » afin d'encourager la production responsable ; augmenter l'impôt des plus riches ; augmenter les pensions.

Parti 8 : Rétablir la distribution du courrier à domicile dans toutes les communautés; augmenter la protection des consommateurs pour les transactions financières; créer plus d'un million d'emplois de qualité au cours d'un premier mandat; créer un supplément de faible revenu afin qu'aucune personne qui dépend des prestations ordinaires ou spéciales de l'assurance-emploi pour survivre ne reçoive moins de 2 000\$ par mois; rendre l'assurance-emploi accessible aux personnes qui quittent leur emploi pour retourner aux études, pour fournir les services de garde d'enfants ou pour protéger leur santé ou celle des autres; fournir cinq semaines supplémentaires d'assurance-emploi aux travailleurs saisonniers; protéger le compte des opérations de l'assurance-emploi dans la loi; faciliter l'adhésion à un syndicat et défendre la formule Rand; s'assurer que les gens puissent avoir accès à des congés de maladie payés suffisants; mettre en place un salaire minimum qui commencera à 15\$ l'heure et passera à 20\$ l'heure, indexé au coût de la vie; mettre en place des règles pour que les travailleurs à temps partiel et les contractuels soient rémunérés de la même manière que les travailleurs à temps plein; interdire les stages non-rémunérés en dehors des programmes d'éducation; exiger que les grands employeurs consacrent annuellement au moins 1% de leur masse salariale à la formation de leurs employés; créer un nouveau Fonds pour le perfectionnement des compétences des travailleurs pour développer les options de formation; maintenir la subvention salariale d'urgence et la subvention d'urgence pour le loyer; mettre en place une prime à l'embauche à long terme pour payer la portion de l'employeur de l'assurance-emploi et du RPC; appuyer le commerce équitable; protéger la gestion de l'offre; améliorer la transparence des négociations commerciales; exiger que les accords commerciaux contiennent plus de protection en matière de travail et de droits de la personne ; accroître la capacité de production canadienne de produits essentiels et la chaîne d'approvisionnement; renforcer et moderniser la Loi sur Investissement Canada afin de protéger les emplois d'ici et créer iCanada, un guichet unique au sein du gouvernement pour aider à attirer les investisseurs; élaborer une stratégie industrielle pancanadienne et faire croître le marché intérieur de produits manufacturés canadiens; introduire une taxe temporaire sur les profits excédentaires de la COVID-19 de 15% sur les profits exceptionnels des grandes entreprises; augmenter de 2% le taux marginal d'imposition le plus élevé; mettre en place une taxe sur les produits de luxe; introduire un impôt sur la fortune pour les multimillionnaires; réduire de 3% les réductions d'impôt sur les sociétés accordées par les conservateurs; faire payer leur juste part d'impôt aux géants du web; mettre fin aux échappatoires fiscales; protéger les pensions face aux faillites d'entreprise; créer un programme d'assurance retraite obligatoire financé par l'industrie; protéger les régimes de retraite à prestations déterminées; fournir un revenu minimum garanti aux aînés; collaborer avec Postes Canada à l'élaboration d'un modèle de banques postales aidant près de deux millions de personnes à accéder à des services bancaires abordables; investir dans des organismes régionaux de développement économique; donner un crédit d'impôt aux diplômés qui vont travailler dans des communautés éloignées; accorder la priorité à l'équité

salariale; ajouter l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre à la Loi sur l'équité en matière d'emploi; ramener les réductions d'impôt des sociétés à leur niveau de 2010 (18%) tout en maintenant le taux des petites entreprises; augmenter le taux marginal d'imposition le plus élevé des plus riches (plus de 210 000\$) de deux pourcents; augmenter le montant des bénéfices de placement assujettis à l'impôt sur les gains en capital à 75%; mettre en place une taxe de 20% sur l'achat de propriétés résidentielles par des sociétés étrangères ou des personnes qui ne sont ni citoyennes ni résidentes permanentes.

Parti 9 : Minimiser l'interférence du gouvernement dans l'économie et abolir toute loi visant à encadrer l'économie (abolition du contrôle des banques, relations de travail, lois anti-monopoles, négociations avec des syndicats, etc.); éliminer l'impôt sur le revenu; éliminer la taxe sur le gain en capital; remplacer les impôts et les taxes actuelles par une taxe volontaire et d'autres moyens volontaires en échanges de services; dans une phase de transition, conserver une taxe de vente de 5%; payer l'entièreté de la dette fédérale grâce à des privatisations; mettre fin au monopole de la banque centrale sur la création monétaire; abolir l'aide aux plus démunis pour la remplacer par la charité privée; abolir le Régime de pensions du Canada.

Parti 10 : Faire de l'économie la priorité numéro un; ouvrir des paradis fiscaux dans toutes les provinces pour garder les fonds étrangers locaux et engranger jusqu'à 2000 milliards de dollars annuellement; changer les 25-cents en trente-sous afin d'augmenter le revenu des contribuables de 16%; promettre un emploi et même deux et peut-être trois; réécrire le Code du travail afin d'ajouter des journées fériées, soit le 1^{er} avril et le jour de l'anniversaire du chef du parti; interdire le travail lors des journées fériées; réduire le nombre d'accidents dans les usines, en enveloppant tous les travailleurs dans du papier bulle.

Parti 11 : Éliminer le déficit en deux ans en réduisant les dépenses et en faisant preuve de prudence budgétaire; réduire de 5 à 10 milliards les subventions aux entreprises; simplifier notre système fiscal et le rendre plus efficace; réduire les impôts en augmentant l'exemption personnelle de base à 15 000\$ et en ramenant le nombre de tranches d'imposition de cinq à deux, les revenus de 15 001\$ à 100 000\$ étant imposés à 15% et ceux supérieurs à 100 000\$ à 25% ; supprimer l'impôt des particuliers sur les gains en capital; éliminer toutes les subventions aux entreprises; réduire le taux d'imposition des entreprises de 15% à 10%.

Parti 12 : Construire un patrimoine familial pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Parti 13 : Utiliser l'argent lié à la réduction des dépenses militaires pour créer des emplois et faire des investissements publics massifs; favoriser une reprise économique post-pandémie qui favorise les plus démunis; sortir des accords de libre-échange qui tuent des emplois; légiférer 14 jours de maladie annuels payés par l'employeur pour tous les travailleurs; instaurer un salaire minimum à 23\$; augmenter considérablement les pensions et les rendre accessible à 60 ans; assurer un revenu annuel garanti viable permettant à ceux qui ne peuvent pas travailler de vivre dans la dignité; réformer l'assurance-emploi afin de la rendre non contributive et accessible à tous les chômeurs pendant toute la durée du chômage, soit 90% des gains antérieurs; rétablir l'impôt sur le capital; appliquer un taux d'imposition de 100% sur les gains en capital, la richesse et les droits de succession sur les successions de plus de 2 millions de dollars; éliminer les taxes de vente ainsi que l'impôt sur les revenus de moins de 40 000\$; instaurer les services bancaires postaux et rétablir la livraison universelle à domicile à Postes Canada; réduire la semaine de travail à 32 heures sans perte de service au public; interdire les heures supplémentaires, les salaires à deux vitesses pour les nouveaux employés et les stages non rémunérés; inclure les travailleurs à temps partiel, la domicile et contractuels en vertu des lois fédérales et provinciales du travail; offrir aux travailleurs agricoles les mêmes droits, normes et salaires minimums que les travailleurs de l'industrie; promulguer et appliquer des lois sur l'équité en matière de rémunération et d'emploi couvrant les femmes et les travailleurs racialisés dans tous les secteurs de l'économie; instaurer un revenu annuel garanti de subsistance; inscrire dans la Constitution une déclaration des droits du travail, garantissant aux travailleurs le droit de grève, de piquetage et d'organisation et de libre négociation collective; interdire les bris de grève et les écaillants; renforcer les normes du travail; placer les travailleurs agricoles, les travailleurs domestiques et les travailleurs migrants sous la juridiction fédérale avec des normes de travail complètes; proscrire les agences d'assurance-travail et les usuriers; légiférer un minimum de quatre semaines de congés payés annuels; placer les salaires et les pensions des travailleurs en tête de liste des créanciers en cas de faillite; établir des banques foncières fédérales-provinciales-municipales pour financer les infrastructures.

Parti 14 : Ramener le taux d'emploi au niveau d'avant la pandémie; augmenter le taux d'impôt des sociétés payé par les banques et compagnies d'assurance les plus grandes et les plus rentables de 3%; créer une règle fiscale minimale de sorte que tous ceux qui gagnent assez pour être inclus dans la tranche d'imposition supérieure paient au moins 15% par année; instaurer une taxe sur les voitures, bateaux et avions de luxe; augmenter les ressources de l'Agence du revenu du Canada pour lutter contre l'évitement fiscal; moderniser le régime général des règles anti-évitement; établir un dividende de la relance au Canada s'étendant sur quatre ans qui sera payé par ces mêmes grandes banques et compagnies d'assurance; mettre au point des règles ciblées d'anti-évitement; rehausser les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour examiner et régler les plaintes des consommateurs pour frais excessifs; appliquer les recommandations du Comité consultatif sur un système bancaire plus ouvert; offrir un crédit d'impôt aux petites entreprises afin qu'elles puissent investir dans l'amélioration de leur système de ventilation; prolonger le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 31 mars 2022; fournir une subvention salariale et une subvention pour le loyer provisoires pouvant compenser jusqu'à 75% des frais des entreprises de secteur canadien du tourisme qui ont beaucoup souffert; prolonger la couverture d'assurance pour les arrêts de production liés à la COVID afin de soutenir 150 000 emplois canadiens; mettre en place un programme d'appui transitoire qui aidera les travailleurs du secteur de la création souffrant encore de la pandémie; augmenter la Sécurité de vieillesse et le Supplément de revenu garanti de 10% pour les 75 ans et plus; augmenter le Supplément de revenu garanti de 500\$ pour les aînés vivant seuls et de 750\$ pour les couples, à compter de l'âge de 65 ans; augmenter de 25% les prestations de survivant; bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs; créer une nouvelle prestation d'Assurance Emploi pour les travailleurs autonomes canadiens pouvant s'étendre sur 26 semaines; renforcer le système d'Assurance Emploi et le rendre plus inclusif; créer une prestation d'assurance- carrière pour aider ceux mis à pieds après avoir travaillé plus de cinq ans au même endroit; augmenter le montant de la déduction pour dépenses de bureau à domicile à 500 dollars; prévoir 5 jours de congés payés de plus pour les employés fédéraux qui vivent une situation de fausse couche ou de mort à la naissance; renforcer les dispositions du Code canadien du travail pour les femmes réaffectées pendant la grossesse; interdire le recours à des briseurs de grève dans les secteurs sous réglementation fédérale; élaborer une

nouvelle politique de droit à la déconnection; doubler le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical; améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada; créer des crédits d'impôt pour augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre (prolongation de carrière, mobilité et installation en régions, etc.); mettre en œuvre la Charte du numérique, renforcer la protection de la vie privée et établir des règles claires pour une concurrence loyale sur ce marché; exiger que les institutions financières offrent des options souples de remboursement en cas de difficultés; établir un poste d'ombudsman indépendant pour protéger les consommateurs face aux banques; favoriser l'approche intersectionnelle dans les entreprises; investir davantage dans l'entrepreneuriat féminin.

Parti 15 : -

Parti 16 : Enquêter sur la monter des prix; mettre l'emphase sur les emplois innovants qui combleront nos besoins pour 2030; instaurer une taxe sur les produits à prix élevé et sur l'essence; établir une répertoire commercial centralisé fédéral et des listes de prix normalisés pour différents métiers; encadrer davantage les banques et les tenir responsables face aux consommateurs; nommer un organisme d'examen indépendant qui a la capacité d'examiner les décisions des agences d'évaluation de crédit.

Parti 17 : Augmenter les pensions de vieillesse dès 65 ans; enlever toutes les dispositions discriminatoires dans la loi fédérales sur les pensions; proposer un train de mesures pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre, incluant la suspension de la PCRE et le travail des aînés; proposer des modifications aux programmes d'aide aux entreprises afin de s'assurer de la vitalité de l'ensemble des PME, y compris les entreprises saisonnières; exiger qu'Ottawa contribue aux initiatives québécoises touchant l'accompagnement, la formation et le réseautage destinés aux entrepreneuses; mettre fin à l'évitement fiscal des grandes entreprises dans les paradis fiscaux; créer un impôt supplémentaire spécial sur les grandes fortunes; proposer une réforme globale de l'assurance-emploi protégeant davantage tous les types de travailleurs; interdire le recours aux briseurs de grève aux travailleurs sous juridiction fédérale; faire des caisses de retraite, des créancières prioritaires en cas de faillite d'une entreprise; renoncer au projet de concentrer à Toronto l'encadrement du secteur financier; développer une politique d'approvisionnement qui favorise les PME ; faciliter le travail en région par le biais de crédits d'impôt pour les diplômés et les immigrants; pérenniser la déduction d'impôt pour télétravail instaurée durant la pandémie; régionaliser les programmes de développement régional en décentralisant Développement économique Canada et en confiant les sommes à des fonds régionaux; déposer une stratégie pour soutenir l'achat local; bonifier le soutien à la transition numérique des entreprises; imposer des frais de cartes de crédit moins élevés pour les transactions en ligne; donner des délais supplémentaires pour rembourser sans pénalité les prêts contractés durant la pandémie; déposer un projet de loi pour obliger Ottawa à initier les négociations avec le Québec afin de lui confier l'administration d'un rapport d'impôt unique.

Parti 18 : -

Parti 19 : Payer jusqu'à 50% du salaire des employés nouvellement embauchés pendant six mois après la fin de la SSUC; offrir un crédit d'impôt à l'investissement de 5% pour tout investissement de capitaux fait en 2022 et en 2023, la première tranche de 25 000\$ étant remboursable pour les petites entreprises; offrir un crédit d'impôt de 25% sur un montant maximal de 100 000\$ pour les Canadiens qui investissent personnellement dans une petite entreprise au cours des deux prochaines années; offrir des prêts pouvant s'élever à 200 000\$ pour aider les petites et moyennes entreprises des secteurs de l'hôtellerie, du commerce de détail et du tourisme à se remettre sur pied, avec une dispense de 25%; offrir un Programme découvrir les restaurants du Canada avec des rabais; augmenter le quota des versements à des organismes de bienfaisance à 7.5%; mieux protéger les consommateurs et les petites entreprises contre la fraude et des éléments de rétrofacturation; s'assurer que la vente d'une petite entreprise à un membre de sa famille n'est pas imposée à un taux plus élevé que si elle était vendue à un étranger; réformer l'Agence du revenu du Canada pour améliorer le traitement des Canadiens de la classe moyenne et les petites entreprises; obliger les entreprises étrangères à payer leur juste part de taxes et d'impôts, ce qui comprend la taxe de vente et une taxe sur les services numériques de 3%; renforcer les lois sur la concurrence; faciliter le démarrage d'entreprises par une série de mesures dont des conseils industriels et un bureau des meilleures pratiques de réglementation; former un groupe d'expert pour réformer le régime fiscal; abolir les obstacles au commerce interprovincial; abolir la Banque de l'infrastructure du Canada et utiliser les fonds non utilisés pour réaliser des projets d'infrastructure renforçant l'économie; axer le plan Investir au Canada sur des projets d'infrastructure ayant des avantages maximaux pour la reprise économique; investir 5 milliards de dollars afin de financer des programmes dans des secteurs clés de l'économie; réduire de moitié le taux d'imposition du revenu découlant des brevets sur les produits innovateurs conçus ici; supporter jusqu'à 10000\$ des coûts administratifs et juridiques des cinq premiers brevets développés par une PME; donner des crédits d'impôt pour le démarrage d'entreprises et faciliter de différentes façons le démarrage de celles-ci; protéger la propriété canadienne par une *Loi sur l'Investissement au Canada*; doubler l'Allocation canadienne pour les travailleurs jusqu'à concurrence de 2 800\$ pour les particuliers et de 5 000\$ pour les familles et l'allouer comme un dépôt direct trimestriel; accorder aux personnes gagnant 20 000\$ par année une augmentation de salaire de 1\$/heure; créer une Super Assurance Emploi qui offrira temporairement des prestations plus généreuses (75% du salaire au lieu de 55%) quand une province est en récession; exiger que les entreprises fassent des contributions équivalentes aux cotisations au RPC et à l'AE dans un Compte d'épargne pour les employés; donner un crédit d'impôt pour la mobilité pour les travailleurs de la construction; donner une voix aux syndicats face aux multinationales; moderniser le Code canadien du travail afin d'offrir une plus grande flexibilité en matière d'heures de travail et de télétravail; augmenter l'actionnariat des employés dans les entreprises canadiennes en créant des fiducies de propriété par les employés; modifier la loi pour assurer que les pensionnés ont la priorité sur l'élite dirigeante en cas de faillite ou de restructuration; offrir un congé de TPS d'un mois cet automne; réduire les prix des aliments par des amendes et des infractions criminelles sur la fixation des prix; rendre les services bancaires plus abordables par des mesures législatives; réduire les prix en général en augmentant la concurrence; éliminer le déficit en limitant les dépenses continues à quelques domaines clés et en stimulant la croissance économique; favoriser le travail à distance pour le plus grand nombre possible d'emplois dans la fonction publique; augmenter le financement de l'Agence du revenu du Canada à 750 millions de dollars par année pour lutter contre l'évasion fiscale.

Parti 20 : Faire de la croissance économique la priorité absolue du gouvernement; éliminer les obstacles internes au commerce et à l'investissement; élaborer un régime fiscal plus concurrentiel; rationaliser l'administration fiscale; accroître la concurrence; limiter les

dépenses et équilibrer le budget en 5 ans; réduire l'impôt sur le revenu des particuliers après avoir éliminé le déficit; diminuer le taux d'imposition des entreprises ; diminuer l'impôt sur les gains en capital; accorder la priorité à l'équité salariale et exiger des employeurs qu'ils soient transparent en matière de rémunération.

Parti 21 : -

4. ÉDUCATION, SCIENCE, LOGEMENT, FAMILLE ET ENFANCE

Parti 1 : Prioriser les parents et la relation des enfants avec leurs parents plutôt que les services de garde financés publiquement; restreindre l'intervention de l'État dans les affaires familiales; protéger les enfants des théories de la fluidité des genres, du changement climatique et du socialisme à l'école; mettre le focus sur les matières essentielles à l'école en délaissant la moralité et les visions du monde; protéger les enfants de la propagande LGBTQ à l'école; diminuer l'enseignement de la sexualité à l'école; réduire l'achat d'immobilier par des étrangers; réduire les divorces en encourageant les familles, diminuant ainsi la demande immobilière; s'assurer que le mariage est l'union exclusive d'un homme et d'une femme.

Parti 2 : Permettre aux familles de choisir les meilleures options de garde d'enfants avec le soutien de crédits d'impôt ou d'un soutien financier direct; ne pas présenter de lois sur le mariage entre personnes de même sexe et permettre le vote libre sur cette question.

Parti 3 : Soutenir l'unité familiale traditionnelle de la mère et du père et modifier la Loi sur le divorce pour mettre ces derniers sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit de parentalité; encourager l'augmentation de la fécondité par des incitatifs fiscaux; démanteler le programme de l'Allocation canadienne pour enfants; donner une exemption d'impôt aux familles qui choisissent l'école à domicile; adapter le contenu des cours aux différents niveaux scolaires en fonction des emplois de demain ; donner des crédits d'impôt aux entreprises qui engagent des étudiants en fonction d'un programme gouvernemental; s'assurer que les scientifiques du gouvernements sont à l'écart des influences partisans; créer un portail d'information en ligne sur les nouvelles données scientifiques sur la Canada; augmenter le financement de la recherche scientifique qui favorise le bien-être de la population; améliorer la concurrence entre les collèges et universités du Canada; encourager les provinces à adopter une approche axée sur le marché à l'égard des collèges et des universités; permettre aux étudiants de demander jusqu'à 3000\$ des frais de scolarité qu'ils doivent payer par année à titre de déduction fiscale.

Parti 4 : -

Parti 5 : Rétablir les crédits d'impôt postsecondaires sur les manuels scolaires et le crédit d'impôt pour études.

Parti 6 : Promouvoir un système d'éducation post-secondaire gratuit et donner des protections adéquates (financières de santé et autres) pour les étudiants étrangers; abolir les frais de scolarité et les dettes étudiants dépassant 10 000\$; abolir les taxes de vente sur les livres d'étude; faire en sorte que les étudiants aient accès à une tablette ou à un ordinateur chez eux; faire en sorte que l'Internet à haute vitesse soit disponible dans tous les établissements d'enseignement; augmenter l'accès à l'éducation et à la formation en ligne; permettre aux étudiants d'être admissibles à un revenu minimum garanti; lancer un programme massif de rénovation des constructions commerciales, institutionnelles et résidentielles; favoriser la collecte de données sociodémographiques tout en protégeant la vie privée et mettre les recherches financées par les gouvernements à la disposition de tous les Canadiens gratuitement; investir davantage dans la recherche sur les vaccins et dans la recherche médicale essentielle; fournir des services universels de garde et d'éducation de petite enfance; protéger le droit au logement par une politique du « logement d'abord », la construction de logements abordables, le financement de logements coopératifs et de service, le gel des expulsions jusqu'à la fin de la pandémie, le gel des loyers post-pandémie pendant au moins un an et la construction de logements dans les communautés autochtones.

Parti 7 : Promouvoir de petites familles pour des raisons écologiques ; éliminer les frais de scolarité pour l'éducation post-secondaire ; rediriger les fonds fédéraux qui impliquent l'utilisation d'animaux pour des recherches scientifiques par des recherches incluant des méthodes alternatives.

Parti 8 : Créer 500 000 logements de qualité et abordables en cinq ans en privilégiant les logements sociaux et les coopératives; renoncer à la portion fédérale de la TPS/TVH sur la construction de ces logements; mettre en place des fonds de démarrage rapide pour la construction de logements; apporter une aide immédiate aux familles qui ont du mal à payer leurs loyers; réintroduire les termes de 30 ans pour les prêts hypothécaires assurés par la SCHL; aider les gens à payer les frais de clôture en doublant le crédit d'impôt pour l'achat d'une maison, qui passera à 1500\$; fournir des ressources pour faciliter la copropriété; mettre une taxe de 20% pour les acheteurs étrangers d'immobilier pour limiter la spéculation; lutter contre le blanchiment d'argent qui nourrit la spéculation immobilière; inclure l'éducation postsecondaire dans le système d'éducation publique et réduire les frais de scolarité; éliminer les intérêts sur les prêts étudiants fédéraux et mettre en place un programme de remise de dettes pour diplômés permettant d'effacer jusqu'à 20 000\$ de dette étudiante par personne; mettre fin aux prêts et multiplier l'accès aux bourses d'études canadiennes; introduire un congé spécial qui permettra aux parents de prendre un congé parental plus court à un taux de remplacement plus élevé; mettre en place un système universel de garde d'enfants à 10\$ par jour en partenariat avec les provinces; élaborer un programme pancanadien de nutrition scolaire; créer un plus grand nombre de logements sociaux.

Parti 9 : Privatiser les mariages et les divorces en faisant reposer ceux-ci sur des contrats privés reconnus comme n'importe quels autres contrats; permettre l'adoption privée; abolir les lois sur l'enseignement obligatoire; éliminer la réglementation et les subventions gouvernementales aux établissements d'enseignement.

Parti 10 : Faire de l'éducation la priorité numéro un; remplacer les professeurs en congé par des photos de scientifiques célèbres.

Parti 11 : Priver de financement fédéral tout établissement d'enseignement postsecondaire qui violerait la liberté d'expression de ses étudiants ou de ses professeurs.

Parti 12 : Rendre l'éducation pour tous gratuite.

Parti 13 : Construire un million de logements sociaux abordables; reconnaître que le logement est un droit fondamental et faire du logement un service public; veiller à ce que personne ne paie plus de 20% de son revenu en logement en utilisant le contrôle des loyers et les reconductions de loyer; construire des refuges d'urgence et des logements de transition; interdire les expulsions, les saisies hypothécaires et les coupures de services publics en raison du chômage, de la grève ou du lock-out; garantir aux locataires le droit de s'organiser; construire un système public universel et gratuit de garde d'enfants; augmenter les salaires des travailleurs de service de garde; protéger le droit des femmes à la couverture de maternité de l'assurance-emploi et porter les prestations parentales à 52 semaines; éliminer les frais de scolarité pour l'éducation postsecondaire et couvrir les frais de subsistance des étudiants; éliminer l'endettement étudiant; veiller à ce que les programmes d'éducation sexuelle dans les écoles soient positifs pour les 2S/LGBTIQ; diminuer l'influence des compagnies sur les programmes d'étude et l'instruction publique; protéger le droit syndical des élèves; rétablir l'éducation en arts libéraux et inclure les études sur le travail, les autochtones et les femmes; offrir un financement équitable à l'éducation francophone partout au Canada; bâtir et financer les universités de langue française en Ontario; mettre fin au financement public des écoles privées et religieuses; appliquer les lois sur les discours haineux sur les campus; augmenter le financement et l'accès aux programmes de formation et d'apprentissage; établir un programme d'apprentissage pancanadien avec des normes nationales pour tous les métiers; utiliser des manuels canadiens dans les écoles; assurer la propriété publique des institutions de recherche scientifique et technologique.

Parti 14 : Obtenir une réduction de 50% des frais moyens des services réglementés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants d'ici la fin de l'année 2022; réduire les frais de services réglementés de garde des jeunes enfants à 10\$ par jour en moyenne; collaborer avec le Québec pour tirer parti de son système de garde d'enfants et créer plus de places pour les familles et améliorer les conditions de travail des éducateurs ; investir jusqu'à 30 milliards de dollars au cours des cinq années à venir et au moins 9.2 milliards de dollars par année par la suite pour qu'un système de garde pancanadien voit le jour; aider les locataires à devenir propriétaires en consacrant un milliard de dollars à des prêts et subventions; aider les jeunes Canadiens à mettre de côté plus rapidement leur mise de fonds en créant le compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété; assouplir l'incitatif à l'achat d'une première propriété pour donner l'option d'un prêt hypothécaire différé; doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première propriété; diminuer de 25% le taux imposé par la Société canadienne d'hypothèque; bâtir, maintenir ou rénover 1.4 millions de logements au cours des quatre prochaines années; allouer 4 milliards pour que les villes accélèrent leurs plans de logement; augmenter le Fonds national de co-investissement pour le logement pour un total de 2.7 milliards sur quatre ans; transformer les espaces de bureaux vides en logement en multipliant par deux le montant alloué; instaurer un crédit d'impôt au titre de la rénovation d'habitations multigénérationnelles; instaurer une Charte des droits des acheteurs de propriété; mettre fin aux rénovictions en dissuadant les hausses de loyers injustes; créer une taxe anti-flip immobilier exigeant que les immeubles résidentiels soient conservés pendant au moins 12 mois; interdire l'Achat immobilier aux étrangers de propriétés canadiennes pendant les deux prochaines années; étendre la taxe sur les logements vacants pour y inclure les terrains vacants appartenant à des étrangers; mettre en place des politiques pour contenir les profits démesurés des grands propriétaires collectifs; augmenter le crédit d'impôt remboursable pour fournitures scolaire à 25% et élargir les critères d'admissibilité pour les enseignants; investir un milliard pour une meilleure alimentation dans les écoles; permettre aux nouveaux parents de suspendre le remboursement de leurs prêts étudiants jusqu'à ce que leur plus jeune enfant ait cinq ans; éliminer les intérêts sur les prêts d'études canadiens et les prêts canadiens aux apprentis; augmenter à 50 000\$ le seuil du Programme d'aide au remboursement pour les étudiants emprunteurs qui sont célibataires; investir 500 millions de dollars pour un nouveau fonds pour l'accès aux soins de santé mentale pour les étudiants; ajouter 1000 chaires de recherche au Canada; établir un fonds de 75 millions pour aider à commercialiser les recherches des collèges et universités; investir davantage dans la recherche liée à l'innovation de pointe; établir un organisme canadien de recherche d'avant-garde.

Parti 15 : -

Parti 16 : Éliminer les frais de scolarité pour les études postsecondaires à temps plein; éliminer les dettes d'études des étudiants ; garantir un emploi d'été à tous les étudiants post-secondaires pour leur donner davantage d'expériences.

Parti 17 : Mettre fin à l'abandon par l'assurance-emploi des jeunes mères lorsqu'elles perdent leur emploi à la fin de leur congé parental; permettre le retrait préventif avec salaire pour les travailleuses sous juridiction fédérale; investir progressivement en logement social, communautaire et abordable jusqu'à 1% de ses revenus annuels totaux; utiliser toutes les propriétés excédentaires fédérales pour le développement de logement social, communautaire et abordable; instaurer une taxe sur la spéculation immobilière; réformer le régime d'accès à la propriété pour tenir compte des réalités différentes des ménages et des situations familiales; créer un fonds pour que des coopératives de logements puissent acquérir des logements du secteur privé; rendre permanents les montants alloués à l'itinérance dans la dernière année.

Parti 18 : -

Parti 19 : Convertir la Déduction pour frais de garde d'enfants en un crédit d'impôt remboursable couvrant jusqu'à 75% des coûts de garde d'enfants pour les familles à faible revenu; doubler le Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis au cours des trois prochaines années; investir 250 millions de dollars sur deux ans pour créer le Fonds de formation professionnelle du Canada; créer le Prêt pour la formation des travailleurs canadiens afin d'offrir des prêts à faible taux d'intérêt pouvant s'élever à 10 000\$; permettre aux parents qui sont en congé de maternité et parental de gagner jusqu'à 1 000\$ afin de rester en contact avec leur travail; élargir l'Allocation canadienne pour enfants en versant les prestations à partir du septième mois de la grossesse; soutenir les parents qui vivent le traumatisme d'une fausse couche en leur offrant trois jours de congé de deuil; assurer que les prestations parentales sont versées pendant au moins huit semaines après le décès d'un nourrisson; offrir jusqu'à huit semaines de congé payé en cas de décès d'un enfant ou d'un enfant mort-né; créer une Stratégie nationale sur l'adoption et la promouvoir avec une prestation d'AE pour les parents adoptifs et un crédit d'impôt pour frais d'adoption; exécuter un plan pour construire un million d'habitations au cours des trois prochaines années; interdire aux investisseurs étrangers qui ne vivent pas au Canada d'acheter des biens immobiliers pendant une période de deux ans; encourager les investissements étrangers dans des logements locatifs destinés au marché qui sont abordables pour les Canadiens; pour répondre au problème de l'itinérance, investir 325 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour créer 1 000 places de traitement

résidentielles et 50 centres communautaires; rendre les hypothèques plus abordables par une série de mesures, dont l'augmentation de la limite d'admissibilité à l'assurance hypothécaire; promouvoir la liberté d'expression sur les campus.

Parti 20 : appuyer un programme de garde d'enfants de qualité à la grandeur du pays; veiller à ce que le congé parental soit flexible et qu'il soit plus facile d'être admissible à l'assurance-emploi; élaborer des politiques de congé pour violence familiale; fournir du financement pour veiller à ce que les victimes de violence fondée sur le sexe aient facilement accès à de meilleurs services d'hébergement et à un soutien social; élaborer des programmes éducatifs dès le niveau scolaire afin de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe.

Parti 21 : -

5. ENVIRONNEMENT, EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET TRANSPORT.

Parti 1 : Promouvoir les fermes familiales ; élaborer une stratégie alimentaire nationale; Opposition à la propagande sur le réchauffement de la planète concentrer les dépenses et efforts sur d'autres problèmes environnementaux comme la pollution locale ; s'opposer aux taxes sur le carbone; protéger l'art, l'eau, le sol et l'environnement naturel mais s'opposer à la lutte contre le réchauffement de la planète en tant que théorie non-fondée; s'opposer à toute forme de géo-ingénierie; encourager le secteur minier, incluant l'industrie du charbon; financer davantage d'études sur les pesticides et les herbicides afin d'agir en fonction des résultats; favoriser le développement responsable en considérant les ressources naturelles comme un don de Dieu; défendre la gestion de l'offre et s'assurer de la protection des petits producteurs.

Parti 2 : S'opposer à la taxe sur le carbone; s'opposer à la Loi C-48 (loir moratoire relatifs aux pétroliers); s'opposer à la Loi C-69 (pas de nouveaux pipelines); mettre en valeur le développement de toutes les ressources de l'Ouest tout en élargissant la capacité de les amener vers des marchés extérieurs par l'expansion de pipelines, de chemins de fer et de routes; plaider en faveur de corridors de transport transfrontaliers; mettre en priorité l'exploitation et l'exploration minière, de pétrole et de gaz dans l'Ouest et dans le Nord; exporter nos technologies de pointe dans les domaines du pétrole, du gaz naturel, de l'hydrogène et de la séquestration du carbone; accélérer les possibilités d'élaborer des corridors énergétiques avec les partenaires des Premières Nations; plaider en faveur d'approches fondées sur le marché en matière de protection de l'environnement; réduire les GES par un investissement accru dans les nouvelles technologies; plaider en faveur d'options énergétiques comme les projets nucléaires, thermiques, d'hydrogène et de captage de carbone pour réduire les émissions de gaz dans l'Ouest canadien; s'assurer qu'aucun grand émetteur d'émissions de GES ne reçoive d'exemption environnementale; imposer des sanctions plus sévères à ceux qui libèrent des polluants dans les cours d'eau du Canada; mettre les considérations environnementales sur le même pied que les considérations économiques, sociales et techniques; soutenir l'aide aux entreprises privées dans l'exportation de technologies d'énergie propre vers les grands émetteurs mondiaux; mettre fin à l'hypocrisie de critiquer le pétrole éthique de l'Ouest tout en important du pétrole sale et contraire à l'éthique d'autres pays; appuyer un prélèvement à l'importation sur chaque baril de pétrole importé avec un crédit compensatoire pour chaque baril de pétrole que le pays exportateur importe au Canada; appuyer le jumelage des grandes autoroutes traversant l'Ouest canadien.

Parti 3 : S'opposer à la production, la vente ou l'importation d'OGM; interdire le glyphosate; rejeter toute propriété individuelle sur les semences elles-mêmes; s'opposer à la géo-ingénierie; établir un programme national de rétablissement des pollinisateurs d'abeilles; adopter la Déclaration universelle sur le bien-être des animaux et prendre plusieurs mesures pour augmenter leur bien-être; augmenter la sévérité des peines et des amendes en matière de maltraitance animale; interdire la captivité des mammifères marins; ; supporter davantage l'industrie pétrolière et gazière ; rendre plus effective les sanctions contre les pollueurs ; éliminer la taxe sur le carbone ou toute taxe similaire; appliquer le principe pollueur-payeur; retirer le Canada de l'Accord de Paris sur les changements climatiques; soutenir les secteurs pétroliers et gaziers; donner la priorité à l'indépendance énergétique nationale; encourager le gouvernement fédéral à jouer un rôle plus direct dans la gestion et la réglementation des déchets radioactifs; trouver un équilibre entre la production d'énergie et la santé concernant l'énergie nucléaire; privilégier et financer la recherche sur les sources d'énergie renouvelables qui peuvent remplacer l'énergie nucléaire; augmenter les incitatifs du gouvernement fédéral pour accroître l'efficacité du secteur privé dans l'extraction et la transformation des ressources naturelles, ainsi que pour celles qui utilisent et achètent des emballages biodégradables; réduire ou abolir les paiements de péréquation de toute province qui refuse d'autoriser les pipelines à travers leur province ou impose un moratoire sur la fracturation hydraulique; équilibrer le progrès économique et la protection de l'environnement en veillant à ce que les espèces sauvages menacées et en voie de disparition ne soient jamais compromises jusqu'à l'extinction pour des gains économiques; soutenir la protection et la restauration des réserves fauniques; élargir l'interdiction d'eau en vrac et prendre les dispositions nécessaires pour que l'eau ne soit pas traitée comme une marchandise mais un bien public ; offrir des incitatifs aux individus et aux compagnies qui adoptent des attitudes favorables à la conservation de l'eau; s'assurer un approvisionnement en eau potable de qualité pour les peuples autochtones.

Parti 4 : Arrêter le pillage des ressources.

Parti 5 : Abroger la taxe sur le carbone et lier la diminution du CO2 (40% d'ici 2030 et 80% d'ici 2050) à des obligations ciblant les producteurs de combustibles fossiles; rétablir la Loi sur la protection des eaux navigables.

Parti 6 : Accroître la sécurité alimentaire locale; faire un virage majeur vers les énergies renouvelables; créer un poste de directeur général du climat avec des pouvoirs; adopter des cibles de réduction des gaz à effet de serre qui contribueront à éviter une hausse des températures mondiales supérieures à 1.5 celcius; engager le Canada dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec des incréments quinquennaux; créer un cabinet climatique avec des représentants de tous les partis; créer une loi de transition équitable pour protéger les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière qui devront se réorienter vers de nouvelles carrières; investir dans un corridor électrique canadien, le projet de réseau pancanadien; faire en sorte que 100% de l'électricité canadienne provienne de sources renouvelables d'ici 2030; annuler le projet de pipeline Trans Mountain et investir les fonds ainsi libérés dans le réseau électrique pancanadien; convertir les édifices coûteux à entretenir et créateurs de GES afin qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils en utilisent;

investir lourdement dans des systèmes de transport public écologiques, abordables et sains et répondant aux besoins des régions; soutenir les investissements des municipalités dans de nouvelles structures de traitement des eaux usées; encourager la poursuite de l'utilisation des rues par les piétons, la diminution de la circulation automobile, les déplacements verts et les voies cyclables; renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire local, comme les marchés publics; financer les agriculteurs et fermiers, particulièrement les petites exploitations écologiques; s'éloigner du modèle d'élevage industriel massif, monopolistique et non durable; développer des partenariats urbains pour redynamiser les centres-villes; collaborer avec les municipalités pour la distribution de l'aide aux sinistrés; investir dans le transport ferroviaire à grande vitesse, en commençant par les corridors Québec-Windsor et Edmonton-Calgary; planter des milliards d'arbres résistants aux incendies et adaptés au milieu (dans les espaces urbains, pour protéger la qualité de l'eau, comme pare-feu et protéger les forêts anciennes); amorcer la transition vers une économie générant peu de déchets; réduire ou interdire les plastiques à usage unique autres que ceux nécessaires à la protection de la santé publique; accélérer l'utilisation des plastiques fabriqués à partir de matériaux biologiques; réduire les effets des changements climatiques sur les villes et villages côtiers par la construction de digues, l'amélioration des quais et des jetées et l'interdiction de nouvelles constructions en zones inondables; augmenter la superficie et l'accessibilité de nos parcs nationaux; collaborer avec les municipalités pour créer des espaces verts urbains, accessibles par transport public.

Parti 7 : Cesser de financer les entreprises qui font de l'élevage d'animaux ; interdire toute pêche commerciale ; augmenter la quantité d'aires protégées (jusqu'à 50% du territoire) ; promouvoir le véganisme et l'antispécisme ; interdire les tests de cosmétiques sur les animaux ; mettre fin à tout financement fédéral à des industries qui utilisent des animaux ; remplacer les organismes fédéraux de protection des animaux actuels par de nouveaux qui visent réellement leur bien-être ; encadrer davantage l'industrie forestière ; financer un reboisement massif du Canada ; financer massivement les énergies vertes et diriger ce financement vers les communautés locales ; cesser de financer l'industrie pétrolière et gazière ; cesser l'expansion et la construction de pipelines ; implanter une taxe sur le carbone agressive.

Parti 8 : Pour réduire les déchets, établir le droit à la réparation des appareils électroniques à des prix abordables et rendre les entreprises responsables des déchets électroniques liés à leurs produits; créer un Ombudsman de surveillance des prix de l'essence et renforcer le Bureau de la concurrence pour qu'il enquête sur cette industrie; développer une stratégie pancanadienne de l'automobile et rétablir le Fonds d'innovation automobile; protéger les fermes canadiennes grâce à la gestion de l'offre; développer une stratégie alimentaire canadienne cohérente; protéger davantage nos pêches et le saumon sauvage en investissant dans la restauration des habitats et la reconstitution des stocks; réduire les gaz à effet de serre d'au moins 50% par rapport à 2005 d'ici 2030; établir des budgets carbone pluriannuels pancanadiens et sectoriels; poursuivre la tarification du carbone; responsabiliser les entreprises en matière de climat; éliminer les subventions aux combustibles fossiles; devenir un chef de file de l'innovation en réduction du méthane; nommer un comité d'urgence climatique au sein du Cabinet; veiller à ce que les grandes entreprises qui reçoivent des fonds de relance visent l'objectif carboneutre; soutenir les technologies propres innovantes dont la production de batteries, les solutions de stockage d'énergie et les carburants de remplacement; rénover tous les bâtiments au pays d'ici 2050 et améliorer le Code national du bâtiment pour que chaque nouveau bâtiment soit carboneutre; développer une Stratégie pancanadienne de crise pour aider les communautés à s'adapter au réchauffement planétaire; électrifier le transport collectif et les autres flottes municipales d'ici 2030; aider à les provinces et municipalités à mettre en place des transports publics gratuits; développer un réseau public d'autobus interurbains; créer un train à haute fréquence dans le couloir Québec-Windsor; veiller à ce qu'il soit plus facile de se procurer un véhicule zéro émission et qu'ils soient construits ici; alimenter le pays en électricité carboneutre d'ici 2030 et passer à 100% d'électricité sans émissions de gaz d'ici 2040; créer la Banque canadienne du climat pour stimuler les investissements écologiques; enchâsser le droit à un environnement sain dans une Charte canadienne des droits environnementaux; interdire les plastiques à usage unique; interdire l'exportation de déchets de plastique; protéger 30% de nos terres, nos eaux douces et nos océans d'ici 2030; limiter l'importation et le commerce intérieur d'animaux sauvages; obliger les grandes compagnies pétrolières à payer pour les puits inactifs; relier les agriculteurs grâce à des carrefours alimentaires locaux; élaborer une stratégie pancanadienne sur le gaspillage alimentaire; créer un Bureau de la justice environnementale.

Parti 9 : Éliminer la taxe sur le carbone; abolition de toute règle gouvernementale concernant la pollution et les problèmes environnementaux qui ne concernent pas directement les nuisances envers la propriété d'autrui ; favoriser la prise en charge des problèmes environnementaux par le marché et par la protection de la propriété privée; privatiser l'entièreté des parcs de Parc Canada.

Parti 10 : Faire de l'environnement la priorité numéro un; installer la pédale à frein du côté du passager dans les véhicules pour favoriser le covoiturage; obliger les constructeurs automobiles à construire plus de voitures vertes (vert forêt, vert pâle, vert kaki et vert fluo); arriver au stade où le réchauffement de la planète menacera l'existence humaine d'ici 10 ans plutôt que 20 ans; obliger tous les citoyens à laisser leurs fenêtres ouvertes l'été et à faire fonctionner l'air climatisé au maximum pour combattre le réchauffement climatique; corrompre les animateurs de Météo Média afin qu'ils annoncent plus de soleil la fin de semaine et moins de neige en hiver; nationaliser le bacon; faire du transport la priorité numéro un; renommer la glace noire en glace jaune fluo; éliminer toutes les limites de vitesse lors des tempêtes de neige pour que les gens passent le moins de temps possible sur la route; utiliser du caoutchouc plutôt que du béton lors de la fabrication des routes dans les grandes villes afin de réduire le nombre de blessures chez les cyclistes; permettre désormais de tourner à gauche ou d'aller tout droit à un feu rouge; mandater des archéologues afin de découvrir si des vestiges de routes existent réellement sous les nids de poule montréalais.

Parti 11 : Contre la propagande anti-pétrole et anti-pipeline émanant d'écologistes radicaux et de fondations étrangères; abroger les projets de loi C-48 et C-69; approuver les projets de pipeline en utilisant un processus simplifié; trouver un acheteur privé pour Trans Mountain; réaffirmer la compétence fédérale sur la construction de pipelines; se retirer de l'Accord de Paris sur les changements climatiques; abandonner les objectifs irréalistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre; cesser d'envoyer des milliards aux pays en développement pour les aider à réduire leurs émissions; abolir la taxe sur le carbone du gouvernement libéral et laisser les gouvernements provinciaux adopter des programmes de réduction des émissions s'ils le souhaitent; abolir les subventions aux technologies vertes et laisser les acteurs privés développer des alternatives rentables et efficaces; investir dans des stratégies d'adaptation

si des problèmes résultent d'un changement climatique naturel; prioriser la mise en œuvre de solutions pratiques pour rendre l'air, l'eau et les sols plus propres au Canada; supprimer progressivement la gestion de l'offre sur plusieurs années afin de permettre aux agriculteurs de s'adapter et les compenser pour la perte de valeur de leurs quotas; permettre aux producteurs de lait, d'œufs et de volaille du Canada de prospérer et de vendre leurs produits à l'étranger.

Parti 12 : Favoriser le développement des énergies renouvelables; soutenir notre agriculture.

Parti 13 : Fermer l'industrie des combustibles fossiles et faire passer de manière décisive le secteur des énergies renouvelables sous un contrôle public et démocratique; garantir les emplois et les salaires des travailleurs déplacés lors de la transition des combustibles fossiles aux énergies renouvelables; assurer la souveraineté alimentaire grâce à des politiques orientées vers les fermes familiales; soutenir les agriculteurs familiaux et les pêcheurs avec un soutien du revenu adéquat; élargir le système de gestion de l'Offre du Canada; rétablir la Commission canadienne du blé élue par les agriculteurs et rétablir les ventes de grain à guichet unique; réduire les taux de fret ferroviaire; réduire le pouvoir des monopoles agro-industriels et établir des contrôles des prix; soutenir l'agriculture biologique; exiger l'étiquetage des produits alimentaires génétiquement modifiés et réduire l'échelle du système alimentaire OGM; protéger l'eau douce et interdire les exportations d'eau et l'embouteillage de l'eau au Canada; imposer de lourdes amendes et des peines de prisons aux pollueurs pour les pratiques destructrices des entreprises; adopter des lois pour protéger la biodiversité; mettre fin à la construction du barrage du site C en Colombie-Britannique et du barrage de Muskrat Falls au Labrador; retourner 50% des taxes sur l'essence et les licences aux villes; abolir les routes à péage; mettre fin à la privatisation et à la déréglementation dans les industries du transport aérien et ferroviaire; nationaliser Air Canada, Bombardier et le CN pour offrir un transport public abordable et durable; introduire un train à grande vitesse dans le corridor Montréal-Windsor; créer un service public d'autobus alimenté par de l'énergie renouvelable; combiner le service d'autobus et le service ferroviaire interurbain pour desservir les régions éloignées; construire une voiture électrique canadienne durable sur le plan environnemental et abordable; construire des véhicules et des réseaux de transport en commun rapide pour les municipalités; rendre le transport en commun gratuit avec des voies réservées.

Parti 14 : Éliminer les déchets de plastique d'ici 2030; viser la réduction de 40 à 45% des émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005; augmenter le prix sur la pollution; réduire la pollution dans l'industrie lourde et assurer la carboneutralité du secteur pétrolier et gazier d'ici 2050; exiger des sociétés pétrolière et gazières qu'elles réduisent leurs émissions; éliminer dès 2023 les subventions à l'industrie des combustibles fossiles; investir davantage dans les énergies propres; investir 1.5 milliard dans les véhicules à faibles émissions; investir 700 millions pour des bornes de chargement; exiger que les véhicules poids moyen et lourd soient des véhicules zéro émission d'ici 2040; adopter une série de mesures pour positionner le Canada comme un leader dans l'économie mondiale des batteries; instaurer un crédit d'impôt à l'investissement pouvant aller jusqu'à 30% pour un éventail de technologies propres; tripler le financement des technologies propres dans les exploitations agricoles; faire croître le marché des produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada; prendre une série de mesures pour un secteur des finances durables; faire du système ferroviaire à grande fréquence une réalité; investir 50 millions de dollars pour aider à la formation d'au moins 1 000 pompiers dans le cadre de stratégies ciblées sur la gestion des risques liés aux feux de forêt; investir 450 millions de dollars avant la prochaine saison des incendies afin de permettre aux provinces et aux territoires d'investir dans les équipements nécessaires pour lutter contre les feux de forêt; investir 1.4 milliards de dollars au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes; investir 1.9 milliards sur cinq ans pour soutenir les efforts des provinces et des territoires en cas de catastrophe; investir 100 millions pour aider Parcs Canada dans sa préparation aux feux de forêt; collaborer avec les provinces et les territoires pour une meilleure cartographie des risques naturels; augmenter le financement total d'Agri-relance jusqu'à concurrence de 500 millions de dollars; élaborer la toute première stratégie canadienne d'adaptation au changement climatique; créer un programme d'évaluation des maisons en matière d'adaptation aux changements climatiques; inclure plus de mesures de résilience climatique aux critères d'admissibilité au programme d'évaluation domiciliaire; travailler avec les secteurs soumis à la gestion de l'offre pour déterminer l'indemnisation; créer dix nouveaux parcs nationaux et dix nouvelles zones de protection marine; conserver 25% des terres et des eaux du Canada d'ici 2030; créer au moins un nouveau parc urbain national dans chaque province et territoire; investir 200 millions supplémentaires dans le Fonds pour l'infrastructure naturelle; renouveler et élargir le Fonds pour la restauration côtière afin de restaurer des habitats aquatiques; reconnaître le droit à un environnement sain dans le droit fédéral; adopter d'ici 2022 l'étiquetage obligatoire des produits chimiques dans les produits de consommation; renforcer la Loi sur les produits antiparasitaires; présenter une loi pour mettre fin aux tests de cosmétiques sur les animaux; présenter une loi pour protéger les animaux en captivité; créer un nouveau fonds d'infrastructure de 100 millions lié au recyclage; mettre en place un « droit à la réparation » pour prolonger la durée de vie des appareils ménagers; instaurer un nouveau crédit d'impôt de 15% pour couvrir le coût des réparations d'électroménagers; créer un nouveau Fonds alimentaire sans déchets pour aider à bâtir une économie alimentaire circulaire.

Parti 15 : -

Parti 16 : Créer un fonds spécialement dédié aux agriculteurs ; établir une assurance automobile fédérale; mettre l'emphase sur les provinces productrices de pétrole pour y créer des emplois à hauts salaires.

Parti 17 : Modifier la Loi sur la carboneutralité pour y insérer les cibles de réduction de gaz à effet de serre du gouvernement canadien pour 2030 afin de l'obliger à les respecter; exiger un test climat pour l'ensemble des politiques fédérales; imposer des critères environnementaux rigoureux dans l'octroi de contrats publics; défendre la souveraineté environnementale du Québec; instaurer une péréquation verte afin d'imposer le principe du pollueur-payeur et de récompenser les efforts des provinces qui luttent effectivement contre les changements climatiques; proposer du financement fédéral pour contrer l'érosion des berges; soutenir la transition vers les énergies vertes en proposant des investissements massifs dans l'innovation écologiques, les changements technologiques et la recherche sur le développement; mettre fin aux subventions aux énergies fossiles; rediriger la part québécoise des sommes investies dans les énergies fossiles vers les énergies propres du Québec; s'opposer à l'instauration d'un corridor énergétique pancanadien; exiger que le gouvernement fédéral dise non à tout nouveau projet de transport de pétrole interprovincial; cesser de percevoir la TPS sur les factures d'Hydro-Québec des ménages en compensation de la concurrence déloyale de Terre-Neuve contre Hydro-Québec; déposer une loi zéro émission pour obliger les concessionnaires automobiles à tenir un inventaire convenable de véhicules électriques; financer la filière

électrique québécoise de l'automobile plutôt que les multinationales de l'automobile de l'Ontario; faire en sorte que la flotte de véhicules du gouvernement fédéral soit composée à 100% de véhicules zéro émission; sabrer dans la Stratégie canadienne de l'hydrogène; s'opposer au développement du nucléaire et de son stockage en territoire québécois; mettre fin au projet d'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain et s'opposer à tout projet d'exportation de pétrole issu des sables bitumineux; déposer un projet de loi pour empêcher l'obsolescence programmée; protéger intégralement la gestion de l'offre dans les futurs accords de libre-échange; reconnaître la multifonctionnalité des agriculteurs dans le soutien financier qui leur est offert de manière à reconnaître l'apport des petits producteurs; compenser les agriculteurs et les transformateurs pour les brèches dans la gestion de l'offre liées aux accords de libre-échange; réduire la taxe d'accise sur l'alcool pour encourager les petits distillateurs; faire une enquête sur les liens et le potentiel copinage entre Santé Canada et les multinationales des pesticides; chercher à éliminer les pesticides de la famille des néonicotinoïdes et investir 300 M\$ dans la recherche sur des solutions alternatives; étiqueter les OGM; créer un plan de traçabilité des produits de la mer; développer une stratégie aérospatiale claire et complète; développer un plan de maximisation du potentiel de la forêt québécoise; financer un fonds de soutien à la transformation au Québec de l'aluminium québécois, notamment en y réinvestissant l'ensemble des sommes perçues en contre-tarifs dans les conflits du libre-échange avec les États-Unis en 2018-2019; soutenir le train à grande fréquence Toronto-Québec en passant par Trois-Rivières; proposer une révision complète de la stratégie navale; proposer que le fédéral remette en état les installations portuaires; élargir la portée du Fonds des pêches afin que les sommes puissent servir à une plus grande diversité de projets; proposer une stratégie pour le développement et la diversification du commerce des produits de la pêche québécoise.

Parti 18 : -

Parti 19 : Aider davantage l'industrie aérienne à se remettre sur pied; poursuivre la construction du Sentier transcanadien en donnant 12,5 millions de dollars par année; éliminer l'injustice créée par le projet C-69 et soutenir l'industrie minière par diverses mesure ; mettre fin à l'interdiction du trafic maritime sur la côte nord de la Colombie-Britannique; augmenter l'utilisation d'hydrogène au Canada et notre capacité d'exportation; assurer un bonne capacité de pipeline au Canada et réaliser le projet Trans Mountain; exécuter la stratégie fédérale d'exportation de gaz GNL; adopter une loi sur la protection de l'infrastructure essentielle pour empêcher les manifestants de bloquer ce genre de projets; créer un crédit d'impôt pour accélérer le déploiement de la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone; soutenir l'industrie pétrolière extracôtière de Terre-Neuve en investissant 1,5 milliard de dollars; respecter et défendre la gestion de l'offre; protéger les fermes familiales en mettant fin au traitement fiscal injuste; exécuter une stratégie de main-d'œuvre dans le secteur agricole et agroalimentaire; régler le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis; élaborer une Stratégie sur l'avenir de la foresterie; former un groupe de travail sur le caribou des bois; protéger davantage nos forêts contre les parasites; rétablir le calme et la confiance dans le secteur des pêches en respectant l'importance de tous les utilisateurs de ressources et en traitant la conservation en priorité; offrir un financement durable aux ports pour petits bateaux en doublant le montant annuel; élaborer une Stratégie sur le saumon du Pacifique afin de réaliser des progrès mesurables sur le rétablissement des stocks en péril; élaborer une Loi sur l'aquaculture moderne afin d'encadrer ce secteur et rétablir la confiance publique; protéger 25% des terres par l'intermédiaire de mesures pour les terres protégées et d'autres mesures de conservation efficace; rétablir le financement du Fonds national de conservation des milieux humides et du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives; investir 3 milliards de dollars additionnels d'ici 2030 dans des solutions climatiques naturelles; mettre fin au déversement d'eaux usées non traitées; interdire l'exportation de déchets de plastique; travailler avec nos partenaires internationaux pour combattre le plastique dans les océans; améliorer la récupération de la valeur du plastique; créer un Compte d'épargne personnel pour la réduction du carbone national incitant à utiliser notre argent de façon écologique; abolir le filet de sécurité de la taxe sur le carbone; exiger que 30% des véhicules légers vendus au Canada soient des véhicules à émission zéro d'ici 2030; investir un milliard de dollars dans la fabrication de véhicules électriques au Canada; investir un milliard de dollars dans la technologie de l'hydrogène; proposer une tarification du carbone commune avec nos partenaires commerciaux de 170\$ la tonne d'ici 2030; exiger que 15% de la consommation de gaz naturel soit renouvelable d'ici 2030; améliorer le Règlement sur les combustibles propres pour réduire les émissions de carbone de chaque litre d'essence; investir 5 milliards de dollars dans le captage direct du carbone dans l'air; mettre de l'avant un ensemble de mesures pour réduire les émissions des bâtiments d'ici 2030; assurer une résilience et mieux préparer le Canada aux effets du changement climatique; interdire les usines à chiots; interdire les essais cosmétiques sur les animaux; traiter le secteur énergétique comme le moteur clé de l'économie canadienne.

Parti 20 : Continuer à soutenir l'industrie pétrolière et gazière tout en la développant à son plein potentiel tout en investissant dans les sources d'énergies renouvelables; s'opposer à la taxe sur le carbone; investir les revenus du projet d'expansion de Trans Mountain dans l'énergie propre; augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments et des véhicules; développer et exporter notre expertise dans les biens et services à faible émission de carbone à l'échelle mondiale; contribuer à la réalisation des objectifs d'émissions de 2030 et de zéro émission d'ici 2050; intégrer la résilience climatique dans les infrastructures; supporter le développement et l'exportation de la technologie nucléaire; faire la transition du charbon au gaz naturel; lancer une campagne pour restaurer les puits de carbone à l'échelle mondiale; avoir un plan pour mettre fin à l'importation de pétrole d'ailleurs dans le monde; soutenir davantage les communautés pour qu'elles affrontent les désastres naturels; aider davantage les gens qui ont perdu leur emploi en lien avec un désastre naturel; planter un milliard d'arbres en cinq ans; faciliter le développement des petits véhicules écoénergétiques; supporter le développement du biodiesel; créer un train à haute-fréquence entre Québec et Windsor; moderniser le transport interurbain par des autobus électriques et VIA Rail; développer les petites villes pour des raisons écologiques.

Parti 21 : -

6.FRONTIÈRES, NATIONS ET IDENTITÉ.

Parti 1 : Remplacer la Loi sur les indiens en reconnaissant l'occupation antérieure du territoire, en restituant des terres et en favorisant la réconciliation; s'assurer que les immigrants démontrent leur loyauté aux valeurs canadiennes; protéger les frontières face aux immigrants illégaux; s'opposer à l'islam radical comme un danger pour notre démocratie.

Parti 2 : S'opposer à la formule actuelle de péréquation en proposant plutôt une formule qui inclurait par exemple les revenus provinciaux provenant de l'énergie renouvelable (Hydro-Québec) et pas seulement ceux provenant des produits non renouvelables (pétrole); éliminer les contraintes actuelles sur le Programme de stabilisation financière qui empêche l'Alberta de recevoir des milliards de dollars en remise de péréquation; donner une compensation complète aux provinces de l'Ouest si elles désirent se retirer d'un programme; augmenter l'autonomie des provinces de l'Ouest dans les domaines de la taxation, des pensions, des soins de santé, de l'immigration, des soins pour enfants, de l'énergie, de l'environnement; interdire au gouvernement fédéral de dépenser, taxer ou légiférer dans les domaines provinciaux sans le consentement des provinces affectées; changer la Loi sur les Indiens par un dialogue avec les communautés autochtones; résoudre les problèmes de droits fonciers issus de traités ; résoudre les problèmes d'eau potable et de logement sécuritaire dans les réserves; soumettre toutes les rémunérations et les tous les avantages sociaux des dirigeants autochtones à la même transparence et au même examen public que tous les représentants non autochtones aux niveaux municipal, provincial ou fédéral; plaider pour un plus grand contrôle sur l'immigration dans les provinces de l'Ouest et fonder celle-ci sur les besoins économiques; soutenir et accueillir les véritables réfugiés et appliquer une législation plus rigoureuse.

Parti 3 : Réformer les structures d'autonomie gouvernementale et de politique autochtone pour les rendre plus représentatifs et transparents (vote valide avec 70% des concernés et un quorum de 50%); reconnaître pleinement les Métis et les Premières Nations et créer les conditions propices à leur autosuffisance; modifier la Loi sur le multiculturalisme et exiger des nouveaux arrivants qu'ils s'intègrent aux normes culturelles de base; appuyer la ratification de la Loi constitutionnelle de 1982 par le Québec; préserver un Canada fondé par deux nations et bilingue; défendre un Canada dépourvu de clauses sociales distinctes accordées à un groupe national; donner à la SRC le mandat de promouvoir et améliorer l'identité traditionnelle, le patrimoine, les normes culturelles et les valeurs du Canada; assurer une séparation plus stricte de la religion et de l'État par des amendements constitutionnels; s'opposer aux paiements de péréquation actuels qui pénalisent les provinces les plus productives; réduire drastiquement l'immigration ; faire un tri idéologique aux frontières ; retirer le Canada du Pacte sur les migrations, de l'Agenda 21 et l'Agenda 2030 de l'ONU ; fermer les passages illégaux d'immigrants grâce aux technologies de surveillance ; déporter tous les migrants illégaux ; empêcher l'accès aux soins de santé gratuits et aux programmes sociaux pour les nouveaux immigrants ; suspendre l'immigration provenant de pays prônant le terrorisme ou incompatibles avec nos valeurs ; intégrer les immigrants avec un suivi de 2 ans et une potentielle déportation dans le cas d'un échec à l'intégration ; interdire l'entrée de personnes avec le visage couvert ; empêcher la citoyenneté liée à la naissance au Canada pour les touristes ; exiger une résidence de 10 ans (sur 12 ans) pour être éligible à la citoyenneté canadienne; promouvoir l'unité canadienne par un service militaire obligatoire; promouvoir l'hymne nationale et l'installation de drapeaux canadiens dans les salles de classe du Canada; s'attaquer à la rectitude politique et au politique correct comme menace pour notre identité; entreprendre une modification de la Charte canadienne en vertu de l'article 2, afin de limiter la liberté de croyance et de pratique religieuses et de faire face aux idéologies radicales; empêcher les nouveaux arrivants aux croyances extrêmes et radicales d'entrer au pays; annuler l'énoncé de politique sur la lutte contre l'islamophobie; trouver une solution de rechange à la péréquation canadienne; exiger que les résidents permanents résident au Canada pendant au moins 10 ans avant d'être admissibles à présenter une demande de citoyenneté.

Parti 4 : Défendre les droits ancestraux des peuples autochtones.

Parti 5 : Abroger le Pacte des Nations Unies pour les immigrants ; limiter le nombre d'immigrants et s'assurer que ceux qui sont acceptés sont autonomes; introduire un moratoire de 2 ans sur l'immigration; Former une alliance avec les Premières Nations suites à une consultation complète et s'assurer d'un meilleur accès à l'éducation et à l'eau potable; examiner les politiques du Canada en matière de réfugiés et appliquer les lois canadiennes existantes en matière d'immigration illégale et d'expulsion.

Parti 6 : Récolter des données fondées sur la race pour mieux combattre le racisme; protéger, écouter et faire résonner la voix des femmes, en particulier les femmes marginalisées; appliquer les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; ratifier la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et faire en sorte qu'elle soit appliquée dans les lois et les processus législatifs du Canada; entériner les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada; soutenir le tourisme local et pancanadien; augmenter le soutien gouvernemental aux Autochtones vivant hors réserve; reconnaître la souveraineté des communautés autochtones éloignées et accessibles uniquement par avion qui désirent décider de qui peut entrer sur leur territoire; faire en sorte que le transport aérien devienne un service essentiel pour les communautés qui dépendent de ce mode de transport; soutenir les emplois du secteur culturel, particulièrement au niveau de l'infrastructure et des politiques fiscales de production télévisuelle et cinématographique; établir une relation égalitaire entre nations au sein du Conseil des gouvernements canadiens; s'assurer que les services de santé, d'éducation, de logement et d'eau potable reçus par les Autochtones soient de qualité égale à ceux des autres Canadiens; financer davantage la culture, entre autres par un financement dédié pour les spectacles en salle et par un soutien accru au Conseil canadien des arts.

Parti 7 : favoriser l'autodétermination des Premières nations ; financer davantage les ressources fondamentales des communautés autochtones.

Parti 8 : Faire valoir les droits des gouvernements autochtones à protéger les terres, les cours d'eau et la biodiversité; assurer la souveraineté alimentaire autochtone; mettre pleinement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation; élaborer un plan d'action pancanadien pour la réconciliation et créer un Conseil national de réconciliation; remplacer les simples consultations par une norme de consentement préalable, libre et éclairé pour les communautés autochtones; respecter l'autodétermination des Inuit-es en élaborant le Cadre de politiques pour l'Arctique; respecter l'autodétermination des Métis; revitaliser les langues autochtones grâce à une loi et un financement stable; s'assurer que les communautés disposent de fonds pour instaurer une Journée nationale de vérité et réconciliation; s'attaquer aux méfaits des pensionnats autochtones par un financement, un procureur spécial et des solutions communautaires de guérison; appuyer, respecter et financer la compétence autochtone sur les systèmes de protection de l'enfance; mettre fin aux retards des communauté en matière de soutien pédagogique et de services de santé; élaborer et financer une Stratégie canadienne de logement autochtone; travailler avec les provinces pour établir des programmes d'enseignement de l'histoire autochtone; offrir un financement sûr des services dans les communautés

autochtones; mettre en œuvre les Appels à la justice de la Commission nationale d'enquête sur les autochtones; mettre fin à la discrimination systémique contre les Autochtones; mettre en place une stratégie de justice et un corps policier des Premières Nations; protéger notre patrimoine et appuyer davantage l'industrie artistique; faire de la réunification des familles immigrantes une priorité; réglementer les consultants en immigration pour protéger les nouveaux arrivants; faciliter l'immigration des réfugiées LGBTQI2S+; accorder la priorité à la collecte de données fondées sur l'ethnie pour combattre le racisme systémique; bonifier le Plan d'action pour les langues officielles afin d'améliorer l'accès aux services dans la langue de son choix; s'assurer que les juges de la Cour suprême soient bilingues.

Parti 9 : Lier l'immigration à la prise en charge de chacun des immigrants par un citoyen canadien assurant le paiement de tous les coûts engendrés ; ouvrir les frontières aux travailleurs étrangers; reconnaître l'autonomie des nations autochtones en leur donnant un droit de veto concernant toutes décisions liées à leurs territoires; remplacer la Loi sur les Indiens par une nouvelle juridiction convenant davantage aux nations autochtones en négociation individuellement auprès de chaque nation; faire en sorte que les nations autochtones s'autofinancent; redonner une quantité significative de territoires réclamés par les nations autochtones.

Parti 10 : Faire du patrimoine canadien la priorité numéro un; faire de « désolé » la nouvelle devise officielle du Canada; pour créer un Canada plus égalitaire, redessiner les cartes pour que les provinces soient carrées comme la Saskatchewan; faire de l'analphabétisme, la troisième langue officielle du Canada.

Parti 11 : Réduire la péréquation; explorer les options pour remplacer la Loi sur les Indiens par un nouveau cadre juridique garantissant l'égalité et l'autonomie des communautés; réaffirmer le pouvoir fédéral d'approuver les projets relatifs aux infrastructures et aux ressources naturelles en après des consultations avec les groupes autochtones; explorer de nouvelles voies pour instaurer des droits de propriété individuels dans les réserves; s'assurer que les communautés autochtones soient davantage impliquées dans les services qu'elles reçoivent; examiner les dépenses fédérales pour qu'elles soient mieux ciblées pour profiter aux communautés qui en ont le plus besoin; abroger la Loi sur le multiculturalisme et supprimer tout financement destiné à promouvoir le multiculturalisme pour mettre plutôt l'accent sur l'intégration des immigrants; réduire le nombre d'immigrants et de réfugiés acceptés chaque année pour le faire passer de 350 000 à entre 100 000 et 150 000; privilégier les immigrants économiques possédant les compétences voulues; veiller à ce que chaque personne souhaitant immigrer au Canada passe une entrevue en personne et réponde à une série de questions spécifiques en lien avec les valeurs canadiennes; mettre fin au flux d'immigrants illégaux à la frontière et considérer celle-ci comme un point d'entrée officiel permettant de renvoyer aux États-Unis quiconque tente d'entrer illégalement; instaurer des barrières là où l'entrée illégale de réfugiés est un problème important; compter sur les parrainages privés au lieu de laisser le gouvernement assumer les coûts de la réinstallation au Canada; cesser de s'en remettre aux Nations Unies pour la sélection des réfugiés; donner la priorité aux réfugiés appartenant à des groupes persécutés qui n'ont nulle part où aller dans les pays voisins; retirer le Canada du Pacte mondial pour les migrations des Nations Unies; accepter moins de réfugiés réinstallés et limiter le nombre d'immigrants reçus dans le cadre du programme de réunification familiale; limiter le nombre de travailleurs étrangers temporaires et s'assurer qu'ils ne concurrencent pas de façon déloyale les travailleurs canadiens; augmenter les ressources du SCRS et de la GRC afin de vérifier les antécédents de toutes les catégories d'immigrants; réduire le montant total des paiements de péréquation aux provinces et s'assurer que seules les provinces avec les besoins les plus grands en bénéficient; mettre sur pied un comité parlementaire chargé de revoir la formule de péréquation actuelle et d'en proposer une nouvelle qui respecte notre Constitution et responsabilise les gouvernements provinciaux.

Parti 12 : -

Parti 13 : Lutter contre la discrimination systémique par la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; reconnaître les droits des peuples autochtones, des Acadiens et du Québec à l'autodétermination nationale et à la sécession; rédiger et adopter une nouvelle constitution démocratique fondée sur un partenariat avec ces peuples; annuler la Loi sur la clarté limitant l'accession du Québec à la souveraineté; garantir les droits des francophones de partout au Canada à l'éducation et aux services dans leur langue nationale; appuyer et financer des propositions et des projets autochtones visant à protéger et à améliorer les langues et les cultures autochtones; donner une représentation aux nationalités dans une Chambre des nationalités; mettre fin à la saisie et au retrait d'enfants et de jeunes autochtones pris en charge par l'État; mettre fin au plafond du financement de l'éducation et de la santé pour les enfants des Premières Nations visées par un trait; faire respecter les droits de pêche et de chasse ancestraux issus de traités dans les Maritimes et partout au Canada; reconnaître et mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; garantir les droits des Autochtones au consentement pour tout projet sur leurs territoires; éliminer les vestiges du colonialisme de toutes les lois fédérales; faire du Canada un refuge sûr pour les réfugiés qui fuient l'homophobie, la transphobie et la biphobie parrainées par l'État; abroger la « loi sur la laïcité » du Québec; mettre fin aux expulsions d'immigrants et de réfugiés et annuler les coupes dans l'aide juridique; abroger l'entente sur les « tiers pays sûr » et cesser de criminaliser les réfugiés forcés d'entrer au Canada illégalement et dans des conditions dangereuses; reconnaître les diplômes d'études internationaux; supprimer l'interdiction de 10 ans d'accès aux mesures de soutien du revenu et garantir l'accès aux soins de santé; rendre l'accès public aux musées, galeries d'art, films, concerts, etc. Financés par des fonds publics; créer des organismes d'État comme l'ONF qui permettent aux créateurs et aux travailleurs de l'industrie culturelle d'avoir un emploi stable et décent ; taxer Netflix et toutes les entreprises culturelles étrangères à but lucratif à un taux substantiel et utiliser les fonds pour soutenir le travail culturel libre et démocratique; éliminer les taxes à la consommation pour les œuvres et produits culturels; accroître le financement public pour les arts, la culture et les sports amateurs et communautaires

Parti 14 : Mettre sur pied une Stratégie de logement pour les Autochtones en région urbaine et un Centre national du logement autochtone permettant aux Autochtones de superviser les programmes fédéraux de logements pour les Autochtones; investir 2.5 milliards de dollars au cours des cinq années à venir dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones; construire un monument national à Ottawa en honneur aux survivants des pensionnats autochtones; nommer un interlocuteur spécial qui collaborera avec les communautés autochtones; investir 1.4 milliard de dollars supplémentaires pour une stratégie de santé mentale et de bien-être chez les Autochtones; soutenir les travaux permanents du Centre national pour la vérité et la réconciliation; investir davantage dans les soins à

l'enfance des Autochtones; appuyer les priorités des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse; faire les investissements nécessaires pour une bonne qualité de l'eau dans les communautés autochtones; progresser en matière de réconciliation et d'autodétermination des Autochtones par une série de mesures; lancer le Programme de relance des arts et de la culture doublant le montant des recettes de la vente de billets des arts de la scène et des autres établissements culturels; affecter 1.9 milliard de dollars pour les secteurs des arts et de la culture; créer une Initiative d'appui aux grands festivals et événements de 200 millions de dollars; Réformer la *Loi sur la radiodiffusion* pour faire en sorte que les géants du web contribuent à la culture canadienne; augmenter le financement de l'industrie musicale et télévisuelle canadienne; investir 43 millions par année pour soutenir les auteurs et éditeurs canadiens; renforcer la Loi sur les langues officielles; favoriser l'immigration francophone hors Québec; financer davantage les institutions postsecondaires francophones hors-Québec; continuer d'offrir des services fédéraux dans les deux langues officielles dans chaque province; investir 120 millions pour l'immersion française; mettre en place un Fonds de dotation philanthropique dirigée par des Noirs et soutenir les chercheurs des communautés noires; créer un Fonds pour les artistes et les journalistes racisés; créer une Bourse de la diversité dans la fonction publique; éliminer les frais de demande de citoyenneté pour les résidents permanents; favoriser la réunification des familles et réduire les délais de traitement; mettre en œuvre un Plan d'action LGBTQ2; augmenter le financement de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme.

Parti 15 : -

Parti 16 : Offrir des voyages gratuits via rail pendant les mois d'été aux jeunes âgés de 16 à 30 ans pour explorer le Canada; créer un fonds spécialement dédié aux peuples autochtones; empêcher tout refus de visa de touriste lorsqu'un citoyen canadien en demande la visite; abolir la Loi des Indiens de 1872 et s'engager dans une réconciliation complète avec les Premières Nations.

Parti 17 : Soutenir tout effort issu de l'Assemblée nationale du Québec visant à faire du Québec le seul maître d'œuvre de ses choix politiques, selon ses valeurs fondamentales; promouvoir ce qui distingue le Québec et le rend unique; s'opposer à toute politique qui recadre la nation québécoise dans une perspective canadienne; utiliser toutes les ressources pour s'assurer que la Loi sur les langues officielles fédérale ne s'applique plus aux entreprises privées du Québec et que la Charte de la langue française québécoise s'applique sur tout son territoire; déposer un projet de loi pour faire de la connaissance suffisante du français une condition pour obtenir la citoyenneté à partir du Québec; s'assurer que la réforme de la Loi sur les langues officielles serve en toute priorité la capacité de des communautés francophones à vivre et travailler en français; soutenir le droit à l'autodétermination de la nation québécoise; imposer au Parlement fédéral le respect des décisions de la nation québécoise; s'opposer aux attaques calomnieuses à répétition envers le Québec et les accusations de racisme injustement et fréquemment accolées à tout un peuple, sur la base de fausses prémisses; rapatrier tous les pouvoirs en matière de culture et créer un organisme se substituant au CRTC; reconnaître le droit inhérent à l'autodétermination des peuples autochtones; rendre inopérante la Loi sur les Indiens; appliquer intégralement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; promouvoir l'autonomie gouvernementale des Nations autochtones; créer une entité indépendante qui traiterait les revendications autochtones; réaliser les appels à l'action de la Commission de Vérité et Réconciliation; fournir les ressources nécessaires pour lever le voile sur la réalité historique des pensionnats autochtones; assurer la prévisibilité et la pérennité du financement des programmes permettant la guérison des victimes de pensionnats tels que les Programme de soutien en santé spécialement conçu à cet effet; réduire les délais fédéraux dans le traitement des demandes en immigration; exiger le transfert du programme de travailleurs étrangers temporaires au Québec; exiger que le gouvernement fédéral aie recourt aux curriculum vitae anonymes au sein de la fonction publique afin de lutter contre la discrimination à l'embauche; abroger l'Entente sur les tiers pays sûrs pour mettre fin aux passages irréguliers; faire du Québec une terre d'accueil privilégiée pour les réfugiés de langue française; exclure le Québec de la Loi sur le multiculturalisme afin de lui permettre de choisir son propre modèle; offrir au Québec un droit de compensation automatique avec plein dédommagement lorsqu'Ottawa crée des programmes fédéraux dans les champs de compétence exclusifs du Québec; exiger un transfert sans condition au Québec de toute somme fédérale dédiée aux infrastructures; soutenir un plan pour désenclaver les régions incluant une alternative québécoise à Air Canada.

Parti 18 : Faire du Québec un pays indépendant; pour y arriver, faire une campagne permanente de promotion de l'indépendance et de critique du système fédéral canadien; intégrer et harmoniser les structures politiques des paliers fédéral, provincial et municipal dans le but de rassembler toutes les forces indépendantistes; adopter une Constitution provisoire et une Déclaration Unilatérale d'Indépendance en cas de prise de pouvoir; lier la défense du français au combat en faveur de l'indépendance du Québec.

Parti 19 : Donner un crédit d'impôt de 15% jusqu'à concurrence de 1 000\$ par personne pour les voyages au pays en 2022; présenter des excuses pour les injustices passées subies par les Autochtones; financer l'enquête sur tous les anciens pensionnats autochtones; élaborer un plan exhaustif pour exécuter les appels à l'action 71 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation; augmenter les ressources pour réparer les injustices envers les autochtones; consulter davantage les communautés autochtones concernant les projets sur leurs territoires et créer la Société canadienne des possibilités autochtones pour augmenter leur participation aux projets économiques; adopter une série de mesures pour la réussite des entreprises autochtones; assurer l'autodétermination des Premières Nations par la formation de jeunes leaders autochtones et la présentation de nouveaux modèles de financement; reconnaître que l'eau potable salubre est un droit humain fondamental pour les communautés autochtones; allouer un milliard de dollars sur cinq ans aux programmes de santé mentale et de traitement de la toxicomanie chez les Autochtones; terminer la décentralisation et assurer l'autonomie des habitants du Nord; doubler la déduction pour résident pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie dans le Nord et exécuter une Stratégie sur le logement nordique; s'attaquer aux retards administratifs en immigration; corriger le système de visas de visiteur; prendre des mesures pour moderniser et améliorer l'équité de traitement des demandes d'immigration; créer un groupe de travail sur la reconnaissance des acquis; faciliter la réunification des familles par des ressources additionnelles; élargir le programme des Super visas; simplifier l'immigration qui impacte directement la santé des Canadiens; permettre aux employeurs de parrainer des demandes de résidence permanente; orienter l'immigration vers les besoins du marché; remplacer des places de réfugiés assistés par le gouvernement par des places de parrainage privé et conjoint; permettre le parrainage privé des victimes de persécution les plus vulnérables directement dans leur pays d'origine; travailler avec les communautés canadiennes pour créer un programme spécifique permettant le parrainage

privé direct des minorités religieuses et sexuelles persécutés; combler le vide de l'Entente sur les tiers pays sûrs pour mettre fin aux passages illégaux à la frontière; déployer des juges de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié aux points d'entrée courants afin d'accélérer les audiences de demande d'asile dans les cas simples; promouvoir un fédéralisme décentralisé; donner une plus grande autonomie au Québec en matière d'immigration; permettre aux Québécois d'avoir une déclaration de revenus unique; ne pas offrir de financement fédéral aux contestations judiciaires de la Loi 21; limiter le pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines de compétences du Québec et assurer que les provinces peuvent se retirer des nouveaux programmes et initiatives fédéraux avec indemnisation; adopter une approche de non-intervention dans les affaires internes relevant des compétences du Québec; s'assurer que le Québec ne sera jamais sous-représenté à la Chambre des communes quand de nouvelles circonscriptions parlementaires sont créées; donner à Radio-Canada une structure juridique lui permettant de promouvoir la langue et la culture francophones; appliquer la Charte de la langue française aux entreprises sous réglementation fédérale qui font affaire au Québec; moderniser la Loi sur les langues officielles pour mieux protéger la langue française; augmenter le financement des établissements d'enseignement postsecondaire francophones; augmenter l'immigration francophone hors du Québec; mettre fin au mauvais traitement de l'Ouest canadien; soutenir le patrimoine canadien en offrant un total de 75 millions de dollars aux municipalités au cours des cinq prochaines années; exiger que les gros services de diffusion en continu réinvestissent une part considérable de leur revenu brut canadien à la programmation originale au Canada, dont une part fixe en langue française.

Parti 20 : Adapter notre immigration aux besoins de notre marché; réformer la politique d'immigration en limitant le nombre d'immigrants et en mettant l'accent sur les immigrants économiques et hautement qualifiés plutôt que sur les frontaliers irréguliers; remplacer la Loi sur les Indiens par un nouveau cadre juridique qui garantit l'égalité des droits des peuples autochtones; travailler à établir des droits de propriété individuelle sur les réserves; n'approuver des projets de ressources naturelles et d'infrastructure qu'après des consultations complètes avec toutes les communautés autochtones touchées; augmenter les dépenses fédérales pour améliorer les programmes dédiés au bénéfice des communautés autochtones; veiller à ce que les communautés autochtones participent pleinement à la gestion des services qu'elles reçoivent.

Parti 21 : Défendre l'indépendance du peuple québécois par le vote d'une déclaration unilatérale d'indépendance à l'Assemblée nationale incluant une Constitution du Québec consacrant le principe du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ; s'opposer au multiculturalisme; restaurer et renforcer la Charte de la langue française; rétablir la majorité francophone dans la métropole montréalaise; étendre la loi 101 à toutes les entreprises; subventionner exclusivement les cégeps et universités de langue française au Québec; créer un programme de réparation historique pour compenser le sous-financement du réseau postsecondaire français; s'opposer à l'immigration de masse; dénoncer l'accord Canada-Québec sur l'immigration de 1991 impliquant une augmentation de l'immigration; exiger un moratoire sur l'immigration pour le Québec; filtrer les immigrants en fonction du critère de la langue et de l'adhésion aux valeurs québécoises; rapatrier à Québec la compétence exclusive sur toutes les catégories d'immigrants.

7. JUSTICE ET DROITS FONDAMENTAUX

Parti 1 : Faire de la liberté d'expression le droit le plus important après le droit à la vie; supporter le droit de détenir et d'utiliser une arme pour la chasse, le sport ou l'auto-défense; mettre fin aux cas frivoles de défenses des droits de l'homme qui font la promotion d'un agenda partisan; s'opposer à l'activisme judiciaire et utiliser la section 33 de la Charte pour protéger la liberté d'expression et les fondations morales du Canada; renforcer le système judiciaire pour qu'il protège avant tout la vie et la propriété privée efficacement; éliminer les sites d'injection supervisée et recriminaliser la possession et la vente de marijuana récréative; défendre la liberté de religion en s'assurant toutefois que celle-ci ne permet pas des pratiques immorales (crimes d'honneur...).

Parti 2 : Protéger le droit de se défendre et de posséder des armes à feu et s'opposer au dernier programme libéral de confiscation des armes à feu ; appuyer la nomination d'un contrôleur des armes à feu dont le siège social est situé dans l'Ouest canadien; donner une plus grande autonomie aux provinces de l'Ouest concernant les lois sur les armes à feu; placer la répression du crime et la protection des citoyens respectueux des lois et de leurs biens avant tous les autres objectifs; appuyer les programmes de réadaptation pour les délinquants à faible risque; abolir l'exigence de résidence de la Cour fédérale pour nommer les juges fédéraux au mérite.

Parti 3 : Appuyer l'ajout de la discrimination fondée sur des fausses allégations comme motif de distinction illicite; appuyer la légalisation et la décriminalisation du cannabis; donner au peuple canadien la possibilité de rétablir la peine de mort lors d'un référendum tout en mettant des garde-fous ; permettre aux gens de se défendre avec un amendement constitutionnel; décriminaliser la possession des armes à feu en modifiant les articles 91 et 92 du Code criminel; réduire les restrictions pour le port et le transport d'armes à feu; défendre la liberté d'expression sur Internet; interdire la surveillance des citoyens canadiens; appuyer la peine capitale pour les crimes liés au terrorisme (selon l'appui de la population par référendum); appuyer l'augmentation de l'admissibilité à l'aide juridique, passant à un revenu maximal de 50 000\$; s'opposer à la privatisation du système pénitentiaire; durcir les lignes directrices en matière de détermination de la peine; recommander un inventaire de programmes de réadaptation criminelle; protéger la communauté LGBTQ de toute discrimination et garantir ses droits tout en interdisant la promotion de ce mouvement à l'école et dans les services de radiodiffusion; réglementer la prostitution pour encourager des conditions sécuritaires et redistribuer la responsabilité de la police aux services de santé, aux administrations municipales et aux services sociaux; annuler le C-16 en supprimant « l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre » de la Loi sur les droits de la personne et du Code criminel canadien; abroger les lois sur les discours haineux dans le Code criminel.

Parti 4 : S'opposer à la criminalisation des travailleurs et de la défense de leurs droits.

Parti 5 : -

Parti 6 : Investir davantage dans le combat contre les problèmes de violence et des agressions domestiques; diriger les fonds publics vers les communautés et non des services de police.

Parti 7 : Attribuer une nouvelle catégorie de « personne non-humaine » aux animaux dans le code criminel pour leur donner plus de droits ; créer un registre national de personnes coupables de cruauté animale.

Parti 8 : Mettre fin à la criminalisation liée à la toxicomanie; soutenir les sites de consommation supervisés; relancer une enquête sur le rôle des compagnies pharmaceutiques dans la crise des opioïdes; responsabiliser davantage les forces policières de leurs actes; mettre en place une surveillance civile indépendante de la GRC; revoir la formation des agents fédéraux pour y intégrer davantage des approches d'intervention non-violente; veiller à ce que chaque ville d'importance comporte une unité policière contre les crimes haineux; augmenter le financement pour les projets antigangs; rendre la justice réparatrice plus efficace; améliorer la surveillance en temps réel des services de sécurité; mettre en place un Plan d'action pancanadien pour mettre fin à la violence fondée sur le genre; s'attaquer aux groupes suprémacistes et néonazis avec un plan d'action pancanadien; créer un groupe de travail pour lutter contre la haine en ligne; interdire les contrôles d'identité de routine qui ne respectent pas les droits garantis par la Charte; rétablir l'indépendance du pouvoir judiciaire en recourant aux peines minimales obligatoires et en permettant aux juges de première instance d'avoir un plus grand pouvoir discrétionnaire dans la détermination des peines; supprimer les casiers judiciaires des personnes reconnues coupables d'infractions mineures de possession de cannabis; augmenter le financement fédéral des programmes d'aide juridique; s'assurer que les poursuites en matière de criminalité d'entreprise demeurent totalement indépendantes de toute ingérence politique; améliorer la protection de la vie privée en mettant à jour la législation sur la protection de la vie privée et en y incluant une charte numérique des droits à la vie privée.

Parti 9 : Faire des réformes constitutionnelles qui protégeront la liberté d'expression et le droit de porter une arme pour les loisirs, la chasse ou l'autodéfense; simplifier l'acquisition d'une arme et abolir l'expiration de celles-ci; supprimer les sections 91 et 92 du code criminel pour cesser la persécution des détenteurs d'armes à feu; remplacer la catégorie « arme » par le mot « outil » pour désigner les armes à feu dans le code criminel; formuler une législation permettant aux individus de se protéger davantage avec des armes à leur domicile; éliminer tout programme de surveillance gouvernementale et cesser toute forme de collaboration avec des agences de surveillance étrangères, en particulier la NSA; protéger davantage la vie privée des individus du gouvernement ou des entreprises de télécommunication et abolir la loi C-51; décriminaliser toutes les drogues et ouvrir marché légal de cannabis et d'autres substances à faible risque; légaliser la prostitution; limiter les abus de pouvoir des policiers par le port de caméras et par un meilleur entraînement sur des méthodes non-létales; abroger toutes les lois qui réglementent les jeux de hasard; empêcher que des personnes qui n'a pas été inculpée ou reconnue coupable d'un crime soit incarcérée ou détenue contre son gré dans un hôpital psychiatrique ou un autre établissement.

Parti 10 : Faire de la justice la priorité numéro un; faire de la sécurité publique la priorité numéro un; par souci d'équité entre toutes les provinces canadiennes, appliquer la loi sur les mesures de guerre aux 9 provinces qui ne l'ont pas vécu en octobre 1970; fournir un nouveau nom et une nouvelle date de naissance aux citoyens qui en feront la demande pour venir en aide aux victimes de vol d'identité; pour accroître la sécurité des enfants, obliger que les prénoms des nouveau-nés soient composés d'au moins 12 lettres, dont une majuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Parti 11 : Limiter la définition des propos haineux dans le Code criminel à ceux qui préconisent explicitement le recours à la force contre des groupes identifiables ou des personnes en fonction de critères protégés (race, religion, sexe...); abroger toute loi ou réglementation restreignant la liberté d'expression sur Internet (dont C-16 et M-103); veiller à ce que les Canadiens ne fassent pas l'objet de discrimination en raison de leurs convictions morales; remplacer la Loi sur les armes à feu et la réglementation qui s'y rapporte par une nouvelle loi qui donnera la priorité à des mesures efficaces pour améliorer la sécurité publique et lutter contre le crime; légaliser la possession simple d'armes par des Canadiens certifiés en les encadrant par un permis efficace; exiger que la classification des armes à feu soit basée sur la fonction et non sur l'apparence et retirer les restrictions inefficaces qui ciblent les tireurs sportifs; s'assurer que toutes modifications futures à la réglementation des armes à feu soient effectuées par le Parlement (pas la GRC ni le Conseil des ministres)

Parti 12 : Donner accès à tous les Canadiens et Canadiennes à ce qui est essentiel à la vie.

Parti 13 : Interdire le profilage racial et le fichage; réduire les budgets de la police pour financer le logement social, l'éducation, les soins de santé et le sport amateur; interdire le financement privé des forces de police et des « fondations » policières; désarmer la plupart des unités de police; retirer la police des écoles; fournir un financement adéquat pour les centres de crise et les maisons de transition; créer un cadre de décriminalisation visant à protéger les droits de la personne et les droits juridiques des travailleuses du sexe; garantir les droits à l'égalité des personnes 2s/LGBTIQ et rendre la thérapie de conversion illégale; mettre fin aux lois sur l'âge du consentement à deux niveaux pour les jeunes 2s/LGBTIQ; appliquer les lois sur les discours de haine et poursuivre les organisations suprémacistes blanches et néofascistes en tant qu'organisations criminelles; appliquer les lois interdisant la discrimination en matière de logement et d'emploi; poursuivre les criminels de guerre vivant au Canada.

Parti 14 : Mettre sur pied l'Agence canadienne des crimes financiers qui enquêtera sur toutes les formes de crimes financiers majeurs; mettre en place une stratégie pour mettre fin à la crise des opioïdes et investir 500 millions pour l'accès aux traitements; réformer le Code criminel pour appuyer les contrevenants à faible risque; mettre sur pied un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe; durcir les lois sur les armes à feu de style arme d'assaut; interdire les chargeurs à haute capacité; investir 1 milliard de dollars pour appuyer les provinces qui tentent d'interdire les armes de poing; présenter un Plan d'action national de lutte contre la haine d'ici 2022; renforcer la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel afin de lutter plus efficacement contre la haine en ligne; créer un Fonds national de soutien pour les victimes de crimes motivés par la haine; réformer la GRC pour une meilleure surveillance des pratiques; élaborer une Stratégie judiciaire pour les Noirs afin d'éliminer le racisme et la discrimination; appuyer le Programme de contestation en doublant son financement; rétablir la Commission du droit du Canada; dépenser un projet de loi réformant les peines minimales.

Parti 15 : Promouvoir la légalisation de la marijuana.

Parti 16 : Créer une Cours fédérale des consommateurs afin de régler les cas d'une façon moins bureaucratique; limiter le droit de faire appel des décisions de la Cour supérieure; établir des procédures strictes et uniformes pour traiter des droits des clients et des entreprises en cas de contrat; réformer et simplifier les procédures judiciaires civiles en consultation avec les provinces; réformer le Code criminel en faisant de la fraude, du vol, du cambriolage et de la tricherie des infractions pénales sérieuses dont le traitement doit être accéléré.

Parti 17 : S'assurer que le Programme de contestation judiciaire du Canada soit confié à un autre organisme que l'Université d'Ottawa; exiger qu'aucune somme d'argent public ne soit investie dans des contestations judiciaires des lois québécoises; s'opposer à la censure, à la mise au ban de débats de société et à la restriction des sujets pouvant être abordés sur la place publique; réitérer le droit inaliénable des femmes à disposer de leur corps et le défendre; proposer des peines mieux adaptées et plus sévères pour les crimes liés à la violence familiale et inscrire ce type de crimes en tant que facteur aggravant dans le Code criminel, modifiant également la Loi sur les jeunes contrevenants; proposer la tenue d'une commission d'enquête sur la prévention, l'encadrement législative et la coercition des violences familiales qualifiées de « crimes d'honneur »; exiger que le fédéral contribue financièrement aux efforts du gouvernement du Québec en matière de prévention de la violence. Notamment quant à l'étude de mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de crimes sexuels et de violence conjugale; militer pour un processus impartial de nomination des juges; exiger un contrôle accru de la circulation d'armes illégales aux frontières; exiger que le programme de racher des armes d'assaut soit obligatoire et que le gouvernement modifie les lois afin de définir ce qui constitue une arme d'assaut plutôt que de bannir les modèles au cas par cas; transférer la responsabilité des sommes associées au contrôle des armes de poing au Québec.

Parti 18 : -

Parti 19 : Revoir le cadre politique sur l'abus de substances du gouvernement fédéral pour que la guérison en soit l'objectif ultime; modifier le Code criminel pour faire une circonstance aggravante le fait que l'agression est commise quand la victime est dans une relation conjugale ou dépendante avec l'agresseur; ajouter une disposition au Code criminel préciser que la violence conjugale est un acte criminel; augmenter l'Allocation canadienne pour enfants de 500\$ par mois par enfant pendant la première année, et de 250\$ par mois, par enfant, pendant la deuxième année pour les femmes vivant dans des refuges; contrer la traite de personnes et l'exploitation sexuelle en renforçant la loi et en allouant 100 millions de dollars sur cinq ans à la formation des forces de police sur ces thèmes; lutter contre la violence des gangs de rue par plus de ressources, une liste d'entités criminelles et des modifications au Code criminel; s'attaquer à l'achat d'armes à feu par prête-nom en modifiant la Loi sur les armes à feu et le Code criminel sur l'importation des armes à feu; renforcer les peines dans le Code criminel liées à la possession d'une arme à feu non-autorisée; obliger la remise automatique des armes à feu aux forces de l'ordre si un individu est accusé d'une infraction contre la personne; rendre illégal d'acquérir de nouvelles armes ou des munitions avant le renouvellement d'un permis expiré; apporter une nouvelles mesure législative pour assurer que les meurtriers de masse sont sujets à des peines plus sévères; modifier le Code criminel pour faire d'une infraction punissable par procédure sommaire ou mise en accusation le fait d'entrer par infraction dans une infrastructure ou un système de transport public; ajouter une mesure pour la détermination de la peine fondée sur la preuve qu'une infraction visait une propriété ou une personne vulnérable en raison de son éloignement des services d'urgence; criminaliser les déclarations en ligne qui encouragent la violence envers d'autres personnes ou des groupes identifiables; doubler le financement du Programme d'infrastructure de sécurité pour combattre les crimes haineux; adopter une mesure législative pour protéger les renseignements personnels plus efficacement que le projet de loi C-11 actuel.

Parti 20 : S'opposer à la haine sous toutes ses formes et travailler à mettre fin à l'injustice systémique, au racisme et à la discrimination; limiter le cannabis récréatif; élaborer un programme visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones; demander aux universités d'élaborer des plans pour mettre fin à la violence sexuelle sur les campus; appuyer la formation de la police sur les agressions sexuelles; élaborer un plan d'action national visant à mettre fin à la violence sexiste.

Parti 21 : Doter le Québec de sa propre cours suprême incluant un dispositif constitutionnel infligeant la destitution ou l'emprisonnement à tout juge usurpant le rôle du législateur.

8. SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Parti 1 : Protéger toute forme de vie humaine dès la conception et éliminer tout fond public destiné à l'avortement ; s'opposer à l'euthanasie en finançant mieux les soins palliatifs; réinstaurer des protections contre le suicide assisté et l'euthanasie; empêcher que des chirurgies de transition soient payées par des fonds publics; mettre plus d'emphasis sur la médecine préventive et alternative; diminuer la puissance des compagnies pharmaceutiques concernant la production et l'accès aux médicaments; améliorer le design des hôpitaux pour limiter les infections; faciliter les soins à domicile pour les personnes âgées.

Parti 2 : Résister aux intrusions du gouvernement fédéral dans les soins de santé et les programmes sociaux; plaider pour que les provinces de l'Ouest aient une plus grande flexibilité dans la prestation des soins de santé; ne pas présenter de lois sur l'avortement ou le suicide assisté et permettre le vote libre sur ces questions.

Parti 3 : Cesser tout financement fédéral pour l'avortement; promouvoir l'adoption et d'autres solutions plutôt que l'avortement; augmenter le financement fédéral pour la maladie mentale; respecter les compétences des provinces en matière de santé tout en assurant une surveillance accrue des fournisseurs de soins de santé ; amender la Loi canadienne sur la santé pour permettre l'existence d'un système de santé privé accompagnant le système de santé public; accroître le financement des établissements de soins de pour aînés; défendre la liberté de choix des Canadiens de décider eux-mêmes si les vaccins sont le meilleur choix pour eux; éradiquer toute corruption de Santé Canada liée à l'industrie pharmaceutique; soutenir une approche holistique des soins de santé; créer un plan d'indemnisation sans égard à la faute pour les victimes de blessures causées par les vaccins; informer pleinement le public des risques liés aux vaccins.

Parti 4 : -

Parti 5 : -

Parti 6 : Favoriser l'universalité des soins de santé; mettre en œuvre un plan national d'assurance-médicaments; exiger des processus décisionnels basés sur des faits dans la santé publique; demander une enquête nationale sur le traitement des aînés avant la pandémie, pouvant donner lieu à des poursuites criminelles; offrir plusieurs possibilités d'hébergement aux aînés ne pas laisser leur milieu de vie entre les mains d'investisseurs privés; assujettir les soins des aînés à la Loi canadienne sur la santé; élaborer et appliquer des normes nationales de soins des aînés; négocier des ententes de soins avec les gouvernements provinciaux; financer davantage la formation du personnel lié aux soins des aînés; financer des soins transformatifs pour les personnes souffrant de démence; financer les vaccins contre la grippe à dose renforcée et augmenter la protection contre les pneumocoques; fournir un vaccin gratuit sans profits privés, distribué aux populations les plus vulnérables; établir des normes nationales de santé mentale et faire des investissements immédiats à ce niveau; créer un plan national de prévention des suicides.

Parti 7 : Promouvoir le végétarisme pour une meilleure santé des canadiens.

Parti 8 : Maintenir la Loi canadienne sur la santé et lutter contre la privatisation et les frais d'utilisateur-payeur; créer une société d'État chargée de la production nationale de vaccins; réglementer les produits de santé naturels en vertu d'une loi autonome; renforcer le Réseau mondial d'information sur la santé publique; protéger par la loi l'indépendance du chef de la santé publique du Canada; mettre fin aux centres de soins palliatifs et de longue durée privés à but lucratif; inclure une assurance-médicaments de qualité dans le système de santé en y injectant 10 milliards par année; prolonger la durée des prestations de maladie de 15 à 50 semaines; élaborer des normes pancanadiennes pour les soins à domicile et de longue durée; intégrer les soins dentaires universels au système de santé public; s'assurer que les soins de santé mentale sont accessibles et gratuits; fournir un revenu minimum garanti aux personnes en situation de handicap; bonifier l'allocation pour les aidants naturels; s'assurer que toutes les femmes ont droit à un avortement et des services de santé reproductives sûrs; veiller à ce qu'une gamme complète de contraceptifs d'ordonnance et de soins de santé reproductive soient facilement accessibles sans frais; mettre fin à l'interdiction discriminatoire du don de sang; interdire les thérapies de conversion; faciliter l'accès à des procédures et à des médicaments d'affirmation du genre.

Parti 9 : Remplacer les paiements en argent du Transfert canadien en matière de santé par un transfert permanent de points d'impôt d'une valeur équivalente aux provinces et aux territoires afin de leur fournir une source de revenus stable; mettre en place un programme temporaire d'indemnisation des provinces les plus pauvres dont les revenus tirés de la taxe seront inférieurs aux paiements de transfert qu'elles recevaient auparavant; rendre les gouvernements provinciaux entièrement responsables du financement et de la gestion des soins de santé.

Parti 10 : Faire de la santé la priorité numéro un; réduire l'achalandage dans les urgences en éliminant les salles d'attente; fournir des stéroïdes à tous les employés du réseau afin d'accroître leurs performances et contrer la pénurie de médecins et d'infirmières; allouer un budget au développement d'un vaccin pour protéger les générations futures d'un retour politique de Denis Coderre.

Parti 11 : Privatiser le système de santé et donner le droit de chacun de s'engager dans des relations contractuelles; mieux respecter les juridictions en santé en abolissant la Loi canadienne sur la santé; permettre aux provinces de privatiser leur système de santé; permettre aux provinces de décider si un individu a besoin ou non de prescription pour des formes de médicaments et accélérer le processus.

Parti 12 : -

Parti 13 : Élargir l'assurance-maladie pour inclure les soins à long terme, les médicaments, les soins de la vue et les soins de santé mentale; financer intégralement l'assurance-maladie; appliquer la Loi canadienne sur la santé; annuler la privatisation du système de santé; reconnaître et rémunérer les travailleurs de la santé de première ligne; interdire les agences d'inspection privées à but lucratif; garantir des services d'avortement de droits reproductifs accessibles et financés par l'État dans chaque province et territoire; accroître les inspections de salubrité des aliments; établir des contrôles des prix des aliments de base pour les collectivités nordiques et autochtones.

Parti 14 : Rendre les vaccins obligatoires dans les avions, les trains et la fonction publique fédérale; appuyer les certificats servant de preuve vaccinale; instaurer un fonds de la preuve vaccinale contre la COVID-19 d'un milliard de dollars; investir 100 millions de dollars pour étudier les effets à long terme de la COVID-19 sur la santé; investir 6 milliards dans l'élimination des listes d'attente dans le système de santé; offrir à tous des vaccins de rappel gratuits; Investir 6 milliards de dollars, en plus des 4 milliards déjà engagés, afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé; faciliter l'embauche de 7500 médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier grâce à un investissement quadriennal de 3.2 milliards de dollars à partir de 2022; fournir 400 millions de dollars sur quatre ans pour élargir les services de santé virtuels; augmenter l'exonération du remboursement des prêts étudiants des professionnels de la santé qui décident de travailler dans les communautés rurales et élargir les critères d'admissibilité de ce programme; offrir un incitatif fiscal aux professionnels de la santé pour réduire les coûts associés à l'établissement d'une clinique dans une communauté rurale; augmenter le salaire des préposés aux services de soutien personnel, y compris un salaire minimum d'au moins 25\$/h; former jusqu'à 50 000 nouveaux préposés aux services de soutien personnel; doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire pour soutenir les aînés qui choisissent de rester à la maison; élaborer, avec les provinces, une Loi sur les soins de longue durée; mettre en œuvre des mesures plus strictes de prévention et de contrôle des infections; améliorer la qualité des centres de soins de longue durée et la disponibilité des lits avec un investissement de 3 milliards de dollars; fournir à tous les travailleurs sous réglementation fédérale 10 jours de congés de maladie payés; investir 100 millions de plus dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et l'amélioration des systèmes de ventilation; investir 100 millions de dollars dans l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé; déduire les transferts de santé des provinces qui permettent la surfacturation des services assurés par l'État, afin de protéger l'intégrité de notre système de santé public universel; établir des règlements pour assurer l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive accessibles; offrir dix millions à Santé Canada pour un portail d'information sur la santé reproductive; ne plus accorder un statut d'organisme de bienfaisance à des organisations antiavortement; établir un Transfert canadien en matière de santé mentale avec un investissement initial de 4.5 milliards; imposer de nouvelles restrictions sur la publicité d'aliments et de boisson destinée aux enfants et adopter un meilleur étiquetage pour des choix sains; assurer la gratuité des produits d'hygiène féminine; interdire les thérapies de conversion; rendre les frais liés à la fécondation in vitro admissible en vertu de la Loi sur la procréation assistée; accorder aux parents

adoptifs un congé supplémentaire de 15 semaines; instaurer une taxe sur les produits de vapotage et obliger les fabricants de tabac à payer pour le coût des investissements fédéraux dans la santé publique.

Parti 15 : -

Parti 16 : Construire au moins 3000 à 5000 terrains de sport chaque année; rationaliser le coût des soins de santé et réduire le gaspillage; offrir des soins de santé gratuits de qualité pour tous, en particulier pour les personnes en situation d'handicap.

Parti 17 : Augmenter les transferts fédéraux en santé, sans condition, jusqu'à couvrir 35% des coûts des soins de santé; soutenir, par crédit d'impôt, les soins à domicile; offrir un plan détaillé pour la réouverture progressive des frontières; déposer un protocole de gestion d'éventuelles menaces pandémiques; exercer un rôle de leadership auprès de l'OMS pour établir une stratégie concertée de reconnaissance des vaccins et ce qui l'entoure; militer pour la levée des brevets sur les vaccins; établir un mécanisme de vérification des preuves vaccinales mondiales; proposer une stratégie de production vaccinale à des fins d'autonomie; développer une stratégie pour diminuer le coût des médicaments; harmoniser la stratégie fédérale sur les médicaments onéreux avec la stratégie québécoise sur les maladies rares; augmenter les prestations spéciales de l'Assurance-emploi à 50 semaines en lien avec les personnes malades.

Parti 18 : -

Parti 19 : Assurer un accès rapide et plus uniforme aux vaccins contre la COVID-19 en traitant en priorité la conclusion de contrats pour des vaccins de rappel, en accélérant la production de vaccins par des entreprises canadiennes et en soutenant les provinces ; exécuter un programme national de dépistage rapide incluant les frontières; créer la Prestation canadienne pour les soins aux aînés, donnant 200\$ par mois, par ménage, à tout Canadien qui vit avec un parent de plus de 70 ans et qui en prend soin; rétablir la fabrication de matériel critique comme les équipements de protections individuelles et les produits pharmaceutiques au Canada; doubler le supplément pour invalidité; allouer 80 millions de dollars additionnels par année au Fonds pour l'accessibilité; faciliter l'admissibilité au Crédit d'impôt pour personnes handicapées et aux Régimes enregistrés d'épargne-invalidité; augmenter les prestations de maladie de l'AE à 52 semaines pour les gens qui ont des maladies graves; exiger une enquête publique immédiate afin d'examiner tous les aspects de la réponse du gouvernement à la pandémie; préparer un Plan de préparation d'urgence du Canada mis à jour tous les ans; contrer la menace posée par les marchés d'animaux et le commerce d'espèces sauvages en encourageant leur fermeture et en mettant fin aux importations; dresser une liste de pays non fiables pour prévenir les pandémies; réformer la collecte de renseignement en santé publique et rétablir le Réseau mondial d'information en santé publique; assigner la responsabilité ultime de l'Agence de santé publique du Canada à un médecin qualifié; injecter près de 60 milliards de dollars dans notre système de santé au cours des dix prochaines années et assurer un financement stable aux provinces; créer un plan d'action en matière de santé mentale incluant des subventions à des organisations sans but lucratif, des crédits d'impôt et une ligne nationale de prévention du suicide; renforcer Santé Canada pour s'assurer qu'il peut rapidement étudier les innovations cruciales et former des partenariats avec le secteur privé; investir 325 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour créer 1 000 places de traitement résidentielles pour les toxicomanes; élaborer une Stratégie nationale des isotopes médicaux; encadrer et mettre davantage de garde-fous pour l'aide médicale à mourir; doubler les investissements fédéraux directs dans les soins palliatifs; ne soutenir aucune mesure législative visant à réglementer l'avortement; protéger le droit de conscience des professionnels de la santé; encourager les organisations confessionnelles et autres à augmenter leur prestation de soins palliatifs et de longue durée; mettre fin à l'interdiction discriminatoire de donner du sang; interdire la thérapie de conversion.

Parti 20 : Soutenir le cannabis médicinal.

Parti 21 : -

Parti 1 = Parti de l'héritage chrétien : <https://www.chp.ca/>

Parti 2 = Parti maverick : <https://www.maverickparty.ca/>

Parti 3 = Alliance nationale des citoyens : <https://www.nationalcitizensalliance.ca/>

Parti 4 = Parti marxiste-léniniste : <https://cpcml.ca/fr/>

Parti 5 = Parti de la coalition des anciens combattants : <https://veteranscoalitionpartyofcanada.com/>

Parti 6= Parti vert : <https://www.greenparty.ca/fr>

Parti 7= Parti pour la protection des animaux : <https://www.animalprotectionparty.ca/>

Parti 8 = Nouveau parti démocratique : <https://www.npd.ca/>

Parti 9 = Parti libertarien : <https://www.libertarian.ca/>

Parti 10 = Parti rhinocéros : <https://www.partyrhino.ca/fr/>

Parti 11 = Parti populaire : <https://www.partipopulaireducanda.ca/>

Parti 12 = Parti libre : <http://partilibrecanada.org/>

Parti 13 = Parti communiste : <https://communist-party.ca/>

Parti 14 = Parti libéral : <https://liberal.ca/fr/>

Parti 15 = Parti marijuana : <http://www.marijuanaparty.ca/index.fr.php3>

Parti 16 = Quatrième front du Canada : <https://fourthfront.ca/>

Parti 17 = Bloc québécois : <https://www.blocquebecois.org/>

